

REXEL

a world of energy

# Information financière au 31 décembre 2015





Société anonyme  
au capital social de 1 509 319 890 euros  
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002  
75017 Paris - France  
479 973 513 R.C.S. Paris

## **Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

I. Rapport d'activité .....	page 2
II. Etats financiers consolidés .....	page 26
III. Rapport des commissaires aux comptes .....	page 96

# I. Rapport d'activité

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>  EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE .....</b>	<b>4</b>
1.1	SITUATION FINANCIERE DU GROUPE.....	4
1.1.1	<i>Présentation générale du Groupe</i> .....	4
1.1.2	<i>Saisonnalité</i> .....	4
1.1.3	<i>Effets liés aux variations du prix du cuivre</i> .....	5
1.1.4	<i>Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté</i> .....	5
1.2	COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2015 ET AU 31 DECEMBRE 2014.....	8
1.2.1	<i>Résultats consolidés du Groupe Rexel</i> .....	8
1.2.2	<i>Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)</i> .....	12
1.2.3	<i>Amérique du Nord (36% du chiffre d'affaires du Groupe)</i> .....	15
1.2.4	<i>Asie-Pacifique (10% du chiffre d'affaires du Groupe)</i> .....	17
1.2.5	<i>Autres activités</i> .....	19
1.3	PERSPECTIVES .....	20
<b>2.</b>	<b>  TRESORERIE ET CAPITAUX .....</b>	<b>21</b>
2.1	FLUX DE TRESORERIE .....	21
2.1.1	<i>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</i> .....	21
2.1.2	<i>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</i> .....	23
2.1.3	<i>Trésorerie nette provenant des activités de financement</i> .....	24
2.2	SOURCES DE FINANCEMENT .....	25

# 1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

## 1.1 | Situation financière du Groupe

### 1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles de par son chiffre d'affaires et son nombre d'agences. Suite à la cession de ses activités en Amérique Latine à Sonepar effective au troisième trimestre 2015, le Groupe organise désormais son activité autour de trois zones géographiques: l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Le résultat de ses activités en Amérique Latine jusqu'à la date de leur cession est présenté en activités abandonnées dans le compte de résultat pour les années 2014 et 2015. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du *reporting* financier du Groupe.

En 2015, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 13 537,6 millions d'euros, dont 7 289,3 millions d'euros en Europe (soit 54% du chiffre d'affaires du Groupe), 4 898,1 millions d'euros en Amérique du Nord (soit 36% du chiffre d'affaires du Groupe) et 1 349,7 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 10% du chiffre d'affaires du Groupe).

Les activités du Groupe en Europe sont exercées en France (qui représente 32% du chiffre d'affaires dans cette zone), au Royaume-Uni (15% du chiffre d'affaires dans cette zone), en Allemagne (11% du chiffre d'affaires dans cette zone), en Scandinavie (Suède, Norvège, Finlande) et en Autriche, en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Irlande, au Portugal et au Luxembourg, ainsi que dans plusieurs autres pays d'Europe centrale et du Nord.

Les activités du Groupe en Amérique du Nord sont exercées aux Etats-Unis (78% du chiffre d'affaires de cette zone) et au Canada (22% du chiffre d'affaires de cette zone).

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique sont exercées en Australie (38% du chiffre d'affaires de cette zone), en Chine (37% du chiffre d'affaires de cette zone) et en Asie du Sud-Est, en Nouvelle Zélande, en Inde, et au Moyen-Orient.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment « Autres activités ».

### 1.1.2 | Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, étant donné que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

### **1.1.3/ Effets liés aux variations du prix du cuivre**

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 14% du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60% de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de *reporting* interne mensuel du Groupe Rexel :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires.
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. Par ailleurs, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10% de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70% des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

### **1.1.4/ Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté**

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. De plus, les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Par ailleurs, le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

#### **Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions**

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

### **Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change**

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

### **Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre**

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au paragraphe 1.1.3 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

### **Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires**

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe neutralise cet effet en ajustant le chiffre d'affaires de l'exercice comparable proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ; et
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>	2015	2014 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges</b>	<b>153,5</b>	<b>176,7</b>	<b>555,9</b>	<b>631,1</b>
Effets de périmètre	-	1,6	-	4,5
Effets de change	-	7,0	-	41,2
Effet non récurrent lié au cuivre	7,0	(0,6)	20,6	3,3
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	4,2	4,1	17,0	15,5
<b>EBITA Ajusté en données comparables</b>	<b>164,8</b>	<b>188,8</b>	<b>593,5</b>	<b>695,7</b>

(1) Après reclassement du secteur opérationnel "Amérique Latine" en activités abandonnées

## 1.2 | Comparaison des résultats au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014

### 1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour 2015 et 2014, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES <i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014 <sup>(1)</sup>	Variation en %	2015	2014 <sup>(1)</sup>	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>3 509,8</b>	<b>3 402,3</b>	<b>3,2%</b>	<b>13 537,6</b>	<b>12 824,3</b>	<b>5,6%</b>
Marge brute	831,5	817,8	1,7%	3 222,6	3 118,5	3,3%
Frais administratifs et commerciaux <sup>(2)</sup>	(673,8)	(637,0)	5,8%	(2 649,6)	(2 471,9)	7,2%
<b>EBITA</b>	<b>157,7</b>	<b>180,8</b>	<b>(12,8)%</b>	<b>573,0</b>	<b>646,7</b>	<b>(11,4)%</b>
Amortissement des actifs incorporels <sup>(3)</sup>	(4,2)	(4,1)	3,7%	(17,0)	(15,5)	9,6%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	<b>153,5</b>	<b>176,7</b>	<b>(13,1)%</b>	<b>555,9</b>	<b>631,1</b>	<b>(11,9)%</b>
Autres produits et charges	(101,3)	(56,8)	78,8%	(176,5)	(105,0)	68,2%
Résultat opérationnel	52,2	120,1	(56,5)%	379,4	526,2	(27,9)%
Frais financiers	(32,5)	(48,9)	(33,6)%	(210,0)	(184,4)	13,9%
Impôt sur le résultat	(25,4)	(18,7)	40,1%	(84,4)	(100,9)	(16,4)%
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(5,7)</b>	<b>52,5</b>	<b>n.a.</b>	<b>85,0</b>	<b>240,8</b>	<b>(64,7)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<b>-0,2%</b>	<b>1,5%</b>		<b>0,6%</b>	<b>1,9%</b>	
Résultat net des activités abandonnées	-	(10,1)	n.a.	(69,3)	(40,8)	69,5%
Résultat net	(5,7)	42,5	n.a.	15,7	200,0	(92,1)%

<sup>(1)</sup> Après reclassement du secteur opérationnel "Amérique Latine" en activités abandonnées  
<sup>(2)</sup> Dont dépréciations et amortissements (24,3) (19,8) 22,6% (90,7) (78,7) 15,2%  
<sup>(3)</sup> Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES <i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 509,8</b>	<b>3 587,0</b>	<b>(2,2)%</b>	<b>13 537,6</b>	<b>13 798,1</b>	<b>(1,9)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<b>(2,9)%</b>			<b>(2,1)%</b>
Marge brute	839,0	855,9	(2,0)%	3 244,3	3 334,5	(2,7)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	23,9%	23,9%		24,0%	24,2%	
Frais administratifs et commerciaux	(674,2)	(667,0)	1,1%	(2 650,8)	(2 638,8)	0,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,2)%	(18,6)%		(19,6)%	(19,1)%	
<b>EBITA</b>	<b>164,8</b>	<b>188,8</b>	<b>(12,7)%</b>	<b>593,5</b>	<b>695,7</b>	<b>(14,7)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<b>4,7%</b>	<b>5,3%</b>		<b>4,4%</b>	<b>5,0%</b>	

### Chiffre d'affaires

**En 2015**, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 13 537,6 millions d'euros, contre 12 824,3 millions d'euros en 2014.

**En données publiées**, le chiffre d'affaires a progressé de 5,6% par rapport à 2014, sous l'effet favorable de l'évolution des taux de change pour 7,1% complété par l'effet net positif des acquisitions pour 0,4%.

- L'effet favorable des variations de taux de change s'est élevé à 916,7 millions d'euros, essentiellement lié à l'appréciation du dollar américain contre l'euro.
- L'effet net positif des acquisitions s'est élevé à 57,1 millions d'euros et résulte principalement des opérations réalisées en Asie-Pacifique et en Europe, partiellement compensé par la cession des opérations en République Tchèque au quatrième trimestre 2014.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont diminué de 2,1%. Par zone géographique, les ventes en Europe sont restées quasiment stable (-0,1%), tandis que celles en Amérique du Nord ont diminué de 5,2%, et celles en Asie-Pacifique de 1,1%. Si l'on exclut l'effet négatif de 0,5 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont diminué de 1,6% par rapport à 2014.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a diminué de 1,9%, résultant d'un effet calendaire positif de 0,2 point de pourcentage.

**Au quatrième trimestre 2015**, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 3 509,8 millions d'euros, à comparer aux 3 402,3 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2014.

En données publiées, le chiffre d'affaires a progressé de 3,2% par rapport au quatrième trimestre 2014, sous l'effet positif des taux de change pour 4,8% et l'effet net positif des acquisitions pour 0,6%.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 2,9%, résultant d'une baisse de 0,8% en Europe, de 6,5% en Amérique du Nord et de 0,1% en Asie-Pacifique. En excluant l'effet défavorable de 0,9 point de pourcentage dû à la baisse du prix des câbles à base de cuivre par rapport au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires a diminué de 2,0%.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a diminué de 2,2%, résultant d'un effet calendaire positif de 0,7 point de pourcentage.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que des effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires.

	T1	T2	T3	T4	Cumulé
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	(0,4)%	(1,6)%	(3,3)%	(2,9)%	(2,1)%
Effet du nombre de jours	(0,6)%	0,2%	0,4%	0,7%	0,2%
<b>Croissance en données comparables et à nombre de jours réel</b>	<b>(1,0)%</b>	<b>(1,4)%</b>	<b>(2,9)%</b>	<b>(2,2)%</b>	<b>(1,9)%</b>
Effets de périmètre	0,2%	0,4%	0,5%	0,6%	0,4%
Effets de change	8,1%	9,6%	6,4%	4,8%	7,1%
<b>Total des effets périmètre et change</b>	<b>8,3%</b>	<b>10,0%</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,4%</b>	<b>7,6%</b>
<b>Croissance en données publiées <sup>(1)</sup></b>	<b>7,2%</b>	<b>8,4%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,2%</b>	<b>5,6%</b>

<sup>(1)</sup> Croissance en données comparables et à nombre de jours réel composée avec les effets de périmètre et de change

## Marge brute

**En 2015**, la marge brute s'est établie à 3 222,6 millions d'euros, en hausse de 3,3% par rapport aux 3 118,5 millions d'euros enregistrés en 2014 en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 2,7% et le taux de marge brute s'est replié de 20 points de base à 24,0% du chiffre d'affaires, reflétant une baisse en Europe et en Asie-Pacifique, compensée par une hausse en Amérique du Nord.

**Au quatrième trimestre 2015**, la marge brute s'est établie à 831,5 millions d'euros, en hausse de 1,7% par rapport aux 817,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2014 en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 2,0% et le taux de marge brute a augmenté de 4 points de base à 23,9% du chiffre d'affaires, dont une hausse en Europe, partiellement compensée par une baisse en Asie-Pacifique, tandis que l'Amérique du Nord est restée stable.

## Frais administratifs et commerciaux

**En 2015**, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 2 649,6 millions d'euros, en hausse de 7,2% par rapport aux 2 471,9 millions enregistrés en 2014 en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont progressé de 0,5%, représentant 19,6% du chiffre d'affaires en 2015, soit une détérioration de 45 points de base par rapport à 19,1% du chiffre d'affaires en 2014, principalement lié aux opérations en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique.

**Au quatrième trimestre 2015**, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 673,8 millions d'euros, en hausse de 5,8% par rapport aux 637,0 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2014 en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,1%, représentant 19,2% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2015, soit une détérioration de 60 points de base par rapport à 18,6% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014.

## EBITA

**En 2015**, l'EBITA s'est élevé à 573,0 millions d'euros contre 646,7 millions d'euros en 2014, en baisse de 11,4% par rapport à l'année précédente en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a baissé de 14,7% pour s'établir à 593,5 millions d'euros et la marge d'EBITA s'est établie à 4,4% du chiffre d'affaires, en baisse de 65 points de base par rapport à l'année précédente.

**Au quatrième trimestre 2015**, l'EBITA s'est élevé à 157,7 millions d'euros, en baisse de 12,8% par rapport aux 180,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2014 en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 12,7% à 164,8 millions d'euros et la marge d'EBITA est ressortie à 4,7% du chiffre d'affaires, en baisse de 57 points de base par rapport à l'année précédente.

## Autres produits et autres charges

En 2015, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 176,5 millions d'euros (105,0 millions d'euros en 2014), comprenant principalement:

- Une charge de 85,7 millions d'euros concernant principalement la dépréciation du goodwill en Australie pour 50,5 millions d'euros et aux Pays-Bas pour 33,9 millions d'euros. En 2014, les charges de dépréciation se sont élevées à 33,5 millions d'euros, concernant principalement la dépréciation du goodwill aux Pays-Bas (12,0 millions d'euros), en Slovaquie (3,4 millions d'euros), au Luxembourg (2,7 millions d'euros) et en Inde (2,4 millions d'euros) ;
- Une charge de restructuration de 58,7 millions d'euros (57,0 millions d'euros en 2014) principalement liée à l'optimisation du réseau d'agences et à la rationalisation de la logistique en Europe (essentiellement en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne) et à la réorganisation du réseau d'agences et des enseignes en Amérique du Nord ;
- Une charge de 27,1 millions d'euros au titre de la dépréciation des actifs destinés à être cédés relatifs aux opérations en Pologne, Slovaquie et dans les Pays Baltes, dont la cession sera réalisée en 2016.

## Résultat financier

En 2015, les charges financières nettes se sont établies à 210,0 millions d'euros contre 184,4 millions d'euros en 2014. En 2015, les charges financières nettes incluaient une charge exceptionnelle de 52,5 millions d'euros liée au remboursement anticipé des obligations senior de 489 millions d'euros à échéance 2018 (remboursées au cours du premier trimestre 2015) et des obligations senior de 500 millions de dollars américains à échéance 2019 (refinancées par une émission d'obligations senior pour un montant de 500 millions d'euros à échéance 2022 au cours du second trimestre 2015). Hors l'impact de cette charge exceptionnelle, les charges financières nettes ont diminué de 14,6%, sous l'effet de la baisse de 100 points de base du taux effectif d'intérêt de la dette brute (3,9% en 2015 contre 4,9% en 2014) du fait du remboursement et du refinancement des obligations senior à échéance 2018 et 2019.

## Impôt

En 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 84,4 millions d'euros, en baisse de 16,4% par rapport aux 100,9 millions d'euros enregistrés en 2014. Cette baisse est due à la diminution du résultat avant impôt (169,4 millions d'euros en 2015 contre 341,8 millions d'euros en 2014). Le taux effectif d'impôt est passé de 29,5% en 2014 à 49,8% en 2015. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des charges non-déductibles de dépréciation du *goodwill* reconnues en 2015 par rapport à 2014.

## Résultat net des activités poursuivies

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies s'est établi à 85,0 millions d'euros en 2015 contre 240,8 millions d'euros en 2014, soit une baisse de 64,7%.

## Résultat net des activités abandonnées

Le résultat net des activités abandonnées s'est élevé à une perte de 69,3 millions d'euros en 2015 contre une perte de 40,8 millions d'euros en 2014. Cette perte concerne les activités en Amérique Latine que le Groupe a cédées à Sonepar le 15 septembre 2015 pour un prix de 17,2 millions d'euros (18,6 millions de dollars américains), et inclut une moins-value de cession de 60,0 millions d'euros ainsi que les pertes opérationnelles réalisées jusqu'à la date de cession.

## Résultat net

Avec le résultat des activités abandonnées, le résultat net s'est élevé à 15,7 millions d'euros en 2015 contre 200,0 millions d'euros en 2014.

## 1.2.2/ Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>1 892,4</b>	<b>1 872,6</b>	<b>1,1%</b>	<b>7 289,3</b>	<b>7 145,2</b>	<b>2,0%</b>
Marge brute	502,7	495,9	1,4%	1 921,7	1 919,7	0,1%
Frais administratifs et commerciaux	(379,4)	(364,0)	4,2%	(1 506,7)	(1 466,8)	2,7%
<b>EBITA</b>	<b>123,3</b>	<b>131,9</b>	<b>(6,5)%</b>	<b>415,0</b>	<b>452,9</b>	<b>(8,4)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,5%	7,0%		5,7%	6,3%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 892,4</b>	<b>1 895,2</b>	<b>(0,1)%</b>	<b>7 289,3</b>	<b>7 267,1</b>	<b>0,3%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(0,8)%</i>			<i>(0,1)%</i>
Marge brute	506,7	499,6	1,4%	1 934,3	1 952,9	(1,0)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	26,8%	26,4%		26,5%	26,9%	
Frais administratifs et commerciaux	(379,5)	(368,8)	2,9%	(1 507,0)	(1 495,8)	0,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(20,1)%</i>	<i>(19,5)%</i>		<i>(20,7)%</i>	<i>(20,6)%</i>	
<b>EBITA</b>	<b>127,2</b>	<b>130,8</b>	<b>(2,8)%</b>	<b>427,3</b>	<b>457,1</b>	<b>(6,5)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,7%	6,9%		5,9%	6,3%	

### Chiffre d'affaires

**En 2015**, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 7 289,3 millions d'euros contre 7 145,2 millions d'euros en 2014, en hausse de 2,0% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une augmentation de 133,5 millions d'euros, principalement due à l'appréciation de la livre sterling et du franc suisse par rapport à l'euro.

L'effet des acquisitions net des cessions a représenté un montant négatif de 11,5 millions d'euros, relatif à Elevite AG société suisse acquise au troisième trimestre 2014 et Electro-Industrie en Acoustiek société belge acquise au troisième trimestre 2015, compensé par la cession des opérations en République Tchèque au quatrième trimestre 2014.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est resté quasiment stable (-0,1%) par rapport à 2014. Si l'on exclut l'effet négatif de 0,3 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont augmenté de 0,2% par rapport à 2014.

**Au quatrième trimestre 2015**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 892,4 millions d'euros contre 1 872,6 millions d'euros au quatrième trimestre 2014, soit une hausse de 1,1% en données publiées.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,8% par rapport au quatrième trimestre 2014. Si l'on exclut l'effet négatif de 1,0 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont augmenté légèrement de 0,2% par rapport au quatrième trimestre 2014.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 2 330,2 millions d'euros en 2015, en baisse de 2,3% par rapport en 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, dans un environnement difficile en raison de la morosité du secteur tertiaire et du marché industriel.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 1,8% par rapport au quatrième trimestre 2014, affecté par le faible niveau de la construction et l'effet défavorable du prix du cuivre.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 109,0 millions d'euros en 2015, en baisse de 0,7% par rapport en 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, affecté par la baisse du prix du cuivre et la fermeture d'agences.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a renoué avec la croissance, avec une hausse des ventes de 3,1% par rapport au quatrième trimestre 2014, grâce à l'augmentation des ventes d'équipements photovoltaïques.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 802,7 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,1% par rapport en 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, ce qui s'explique principalement par une baisse des ventes à destination des installateurs et par une baisse des ventes d'équipements photovoltaïques.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 4,7% par rapport au quatrième trimestre 2014, la moitié de cette diminution étant due à la baisse du prix du cuivre.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 922,7 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 4,8% par rapport en 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, grâce aux ventes aux fournisseurs d'énergie : +8,0% en Suède, +2,6% en Norvège et +1,0% en Finlande.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,7% par rapport au quatrième trimestre 2014, avec une hausse de 6,0% en Suède, 1,7% en Norvège tandis que les ventes ont diminué de 4,2% en Finlande en raison du ralentissement du marché industriel.

En **Belgique** et aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires s'est respectivement élevé à 328,6 millions d'euros et 209,7 millions d'euros en 2015. En Belgique, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,8%, tiré par les ventes de produits photovoltaïques et d'équipements d'installation électrique. Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaire a baissé de 5,5%, en données comparables et à nombre de jours constant, sous l'effet de la diminution des projets liés à la fourniture d'équipements d'éclairage auprès des grands comptes, partiellement compensé par une bonne performance des ventes d'équipements photovoltaïques.

Au quatrième trimestre 2015, le chiffre d'affaires a diminué en Belgique de 0,9% en raison principalement de la baisse du prix du cuivre, et a diminué de 3,3% aux Pays-Bas.

En **Suisse** et en **Autriche**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 477,5 millions d'euros et 326,5 millions d'euros en 2015. En données comparables et à nombre de jours constant, l'Autriche a enregistré une croissance des ventes de +3,3%, tandis que le chiffre d'affaires de la Suisse a diminué de 4,1% par rapport en 2014, affecté par un environnement déflationniste dû à l'évolution du franc suisse.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,8% en Autriche principalement grâce à une hausse des ventes liées à des projets de fourniture d'équipements d'éclairage, tandis qu'il a diminué en Suisse de 5,2% par rapport au quatrième trimestre 2014.

En **Espagne** et en **Italie**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 252,8 millions d'euros et à 124,8 millions d'euros en 2015. Les ventes en Espagne ont augmenté de 16,6% par rapport en 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, dans les deux marchés (national et à l'export) et les ventes ont diminué de 4,1% en Italie par rapport à 2014, en raison notamment de l'effet en année pleine des fermetures d'agences en 2014.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,1% en Espagne et a diminué de 2,2% en Italie, par rapport au quatrième trimestre 2014.

## Marge brute

**En 2015**, en Europe, la marge brute est restée stable et s'est établie à 1 921,7 millions d'euros contre 1 919,7 millions d'euros en 2014, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a baissé de 1,0% et le taux de marge brute a diminué de 34 points de base pour s'établir à 26,5% du chiffre d'affaires. Environ un tiers de cette baisse est due à un mix pays défavorable ainsi qu'à une diminution de la marge brute des câbles, et environ deux tiers sont attribuables à une pression accrue sur les prix dans certains pays d'Europe.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 1,4% et le taux de marge brute s'est établi à 26,8%, une hausse de 41 points de base par rapport au quatrième trimestre 2014, grâce à une augmentation de la marge brute des câbles et à des rabais fournisseurs en hausse.

## Frais administratifs et commerciaux

**En 2015**, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 1 506,7 millions d'euros contre 1 466,8 millions d'euros en 2014, en hausse de 2,7%, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 0,7% en 2015, représentant 20,7% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 9 points de base par rapport à 20,6% en 2014.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,9%, représentant 20,1% du chiffre d'affaires, soit une progression de 60 points de base contre 19,5% au quatrième trimestre 2014, principalement du fait d'une augmentation des charges d'amortissement et des charges de loyers.

## EBITA

**En 2015**, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 415,0 millions d'euros contre 452,9 millions d'euros en 2014, en baisse de 8,4% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 6,5% par rapport en 2014 et le taux d'EBITA a baissé de 43 points de base pour s'établir à 5,9% du chiffre d'affaires.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 2,8%, soit une diminution de 18 points de base du taux d'EBITA, à 6,7% du chiffre d'affaires.

### 1.2.3/ Amérique du Nord (36% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>1 274,6</b>	<b>1 220,7</b>	<b>4,4%</b>	<b>4 898,1</b>	<b>4 477,9</b>	<b>9,4%</b>
Marge brute	272,0	262,0	3,8%	1 066,0	966,7	10,3%
Frais administratifs et commerciaux	(225,8)	(206,0)	9,6%	(877,7)	(762,7)	15,1%
EBITA	<b>46,2</b>	<b>56,0</b>	<b>(17,5)%</b>	<b>188,3</b>	<b>204,0</b>	<b>(7,7)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,6%</i>		<i>3,8%</i>	<i>4,6%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 274,6</b>	<b>1 348,3</b>	<b>(5,5)%</b>	<b>4 898,1</b>	<b>5 165,4</b>	<b>(5,2)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(6,5)%</i>			<i>(5,2)%</i>
Marge brute	275,4	291,5	(5,5)%	1 075,2	1 124,1	(4,4)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,6%</i>	<i>21,6%</i>		<i>22,0%</i>	<i>21,8%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(226,1)	(228,6)	(1,1)%	(878,6)	(883,9)	(0,6)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(17,7)%</i>	<i>(17,0)%</i>		<i>(17,9)%</i>	<i>(17,1)%</i>	
EBITA	<b>49,4</b>	<b>62,9</b>	<b>(21,6)%</b>	<b>196,6</b>	<b>240,3</b>	<b>(18,2)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,7%</i>		<i>4,0%</i>	<i>4,7%</i>	

### Chiffre d'affaires

**En 2015**, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 4 898,1 millions d'euros contre 4 477,9 millions d'euros en 2014, soit une hausse de 9,4% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet favorable de l'évolution des taux de change, notamment lié à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro, a représenté un montant de 692,4 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 5,2% par rapport à 2014, affecté par une baisse de 28% des ventes à l'industrie pétrolière et gazière, qui représente -2,8 points de pourcentage, et par une baisse des ventes de câbles qui représente -1,5 points de pourcentage.

**Au quatrième trimestre 2015**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 274,6 millions d'euros, en hausse de 4,4% en données publiées par rapport aux 1 220,7 millions d'euros enregistrés sur le quatrième trimestre 2014.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 6,5% par rapport au quatrième trimestre 2014, affecté par une baisse de 36% des ventes à l'industrie pétrolière et gazière, qui représente -3,6 points de pourcentage, et par une baisse des ventes de câbles qui représente -1,5 points de pourcentage.

Aux **Etats-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 799,1 millions d'euros en 2015, en baisse de 4,2% par rapport en 2014. Le chiffre d'affaires a souffert d'une baisse des ventes à l'industrie pétrolière et gazière représentant 2,8 points de pourcentage, d'une baisse des ventes de câbles représentant 1,5 points de pourcentage et de fermetures d'agences représentant 1,0 point de pourcentage.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont baissé de 5,9% par rapport au quatrième trimestre 2014. Le chiffre d'affaires a souffert d'une baisse des ventes à l'industrie pétrolière et gazière représentant 3,6 points de pourcentage, d'une baisse des ventes de câbles représentant 1,9 points de pourcentage et de fermetures d'agences représentant 1,3 points de pourcentage.

Au **Canada**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 099,0 millions d'euros en 2015, en baisse de 8,5% par rapport en 2014, dont 2,9 points de pourcentage attribuables à la détérioration des ventes à l'industrie pétrolière et gazière, 2,2 points de pourcentage relatifs à la baisse des ventes d'équipement photovoltaïques et 1,5 points de pourcentage liés à la baisse des ventes de câbles.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 8,8% par rapport au quatrième trimestre 2014, dont 3,6 points de pourcentage attribuables à la détérioration des ventes à l'industrie pétrolière et gazière, 2,1 points de pourcentage relatifs à la baisse des ventes d'équipement photovoltaïques et 1,7 points de pourcentage liés à la baisse des ventes à destination de l'industrie minière.

## **Marge brute**

**En 2015**, en Amérique du Nord, la marge brute a atteint 1 066,0 millions d'euros contre 966,7 millions d'euros en 2014, soit une hausse de 10,3% en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 4,4% et le taux de marge brute a progressé de 19 points de base par rapport en 2014, à 22,0% du chiffre d'affaires, résultant d'une optimisation des grilles de prix au Canada et d'un effet mix favorable lié aux enseignes aux Etats-Unis.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparable ajustées, la marge brute a diminué de 5,5% et le taux de marge brute est resté stable par rapport au quatrième trimestre 2014, à 21,6% du chiffre d'affaires.

## **Frais administratifs et commerciaux**

**En 2015**, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 877,7 millions d'euros contre 762,7 millions d'euros en 2014, en hausse de 15,1% en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 0,6% en 2015, représentant 17,9% du chiffre d'affaires, soit une hausse de 83 points de base par rapport à 17,1% en 2014, sous l'effet de la baisse de l'activité en 2015, des dépenses de croissance de Platt et de Gexpro Services aux Etats-Unis, ainsi que de la hausse des coûts de transport et de logistique en raison de la fin du programme de transformation des centres logistiques aux Etats-Unis.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 1,1% représentant 17,7% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 80 points de base contre 17,0% au quatrième trimestre 2014.

## EBITA

**En 2015**, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 188,3 millions d'euros contre 204,0 millions d'euros en 2014, en baisse de 7,7% en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 18,2% par rapport en 2014 et le taux d'EBITA a diminué de 64 points de base, à 4,0% du chiffre d'affaires.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 21,6% soit une baisse de 80 points de base du taux d'EBITA, à 3,9% du chiffre d'affaires.

### 1.2.4 / Asie-Pacifique (10% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES <i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>342,3</b>	<b>308,9</b>	<b>10,8%</b>	<b>1 349,7</b>	<b>1 200,9</b>	<b>12,4%</b>
Marge brute	56,3	59,9	(5,9)%	234,3	231,8	1,1%
Frais administratifs et commerciaux	(59,0)	(49,7)	18,7%	(223,9)	(196,0)	14,2%
<b>EBITA</b>	<b>(2,7)</b>	<b>10,2</b>	<b>n.a.</b>	<b>10,4</b>	<b>35,8</b>	<b>(70,8)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(0,8)%</i>	<i>3,3%</i>		<i>0,8%</i>	<i>3,0%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES <i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>342,3</b>	<b>343,5</b>	<b>(0,3)%</b>	<b>1 349,7</b>	<b>1 365,2</b>	<b>(1,1)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(0,1)%</i>			<i>(1,1)%</i>
Marge brute	56,3	64,7	(12,9)%	234,3	257,1	(8,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>16,5%</i>	<i>18,8%</i>		<i>17,4%</i>	<i>18,8%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(59,0)	(52,3)	12,8%	(223,9)	(212,8)	5,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(17,3)%</i>	<i>(15,2)%</i>		<i>(16,6)%</i>	<i>(15,6)%</i>	
<b>EBITA</b>	<b>(2,7)</b>	<b>12,3</b>	<b>n.a.</b>	<b>10,4</b>	<b>44,3</b>	<b>(76,4)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(0,8)%</i>	<i>3,6%</i>		<i>0,8%</i>	<i>3,2%</i>	

## Chiffre d'affaires

**En 2015**, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 1 349,7 millions d'euros contre 1 200,9 millions d'euros en 2014, en hausse de 12,4% en données publiées.

Les acquisitions du quatrième trimestre 2014 (4 Knights International en Thaïlande et Beijing Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd en Chine) et celles réalisées au premier trimestre 2015 (Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd et Zhonghao Technology en Chine) ont représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 73,5 millions d'euros,

L'effet favorable de l'évolution des taux de change a représenté 90,8 millions d'euros, principalement dû à l'appréciation du Yuan chinois par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 1,1% par rapport en 2014, dont une légère augmentation en Asie (+0,8%), compensée par une baisse de 3,2% des ventes dans la région Pacifique.

**Au quatrième trimestre 2015**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 342,3 millions d'euros, en hausse de 10,8% en données publiées par rapport aux 308,9 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2014.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est resté presque stable (-0,1%) par rapport au quatrième trimestre 2014, reflétant une situation contrastée avec une diminution des ventes en Asie de 1,0%, compensée par une hausse des ventes de 1,0% dans la région Pacifique.

En **Australie**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 509,8 millions d'euros, soit une baisse de 4,0% par rapport en 2014, reflétant une baisse des ventes dans l'Ouest Australien et le Queensland, largement impactée par le ralentissement économique en Chine et la baisse des prix des matières premières.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en diminution de 1,0% par rapport au quatrième trimestre 2014, dû principalement à une baisse des ventes à destination de l'industrie minière.

En **Chine**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 499,5 millions d'euros en 2015, en diminution de 3,0% par rapport en 2014, due à une baisse des ventes d'automatismes industriels et de l'activité auprès des tableautiers, partiellement compensée par une augmentation des ventes liées à des projets ainsi qu'à une bonne performance de l'activité Datacom.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 5,4% par rapport au quatrième trimestre 2014, affecté par le ralentissement économique.

## **Marge brute**

En 2015, en Asie-Pacifique, la marge brute a augmenté de 1,1% à 234,3 millions d'euros contre 231,8 millions d'euros en 2014, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 8,9% et le taux de marge brute s'est établi à 17,4%, en diminution de 147 points de base par rapport en 2014, concernant principalement l'Australie, affectée par de moindres rabais fournisseurs et des éléments non-récurrents.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 12,9% et le taux de marge brute s'est établi à 16,5%, soit une diminution de 237 points de base par rapport au quatrième trimestre 2014, concernant principalement l'Australie.

## **Frais administratifs et commerciaux**

En 2015, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 223,9 millions d'euros, en hausse de 14,2% par rapport en 2014 où ils s'élevaient à 196,0 millions d'euros, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 5,2% par rapport en 2014, représentant 16,6% du chiffre d'affaires en 2015, soit une détérioration de 100 points de base par rapport à 15,6% en 2014, principalement liée à une hausse des dépréciations de créances clients en Chine et une hausse des frais commerciaux liée au développement de l'activité en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient.

Au quatrième trimestre 2015, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 12,8%, représentant 17,3% du chiffre d'affaires, soit une détérioration de 201 points de base, contre 15,2% au quatrième trimestre 2014. Le quatrième trimestre a été défavorablement affecté par les éléments mentionnés ci-dessus concernant les charges de dépréciation en Chine.

## EBITA

**En 2015**, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 10,4 millions d'euros, contre 35,8 millions d'euros en 2014, en baisse de 70,8% en données publiées.

En données comparables ajustées, il a diminué de 76,4% par rapport en 2014. Le taux d'EBITA a baissé de 247 points de base à 0,8% du chiffre d'affaires.

**Au quatrième trimestre 2015**, en données comparables ajustées, le taux de marge d'EBITA a diminué de 440 points de base, à -0,8% du chiffre d'affaires.

### 1.2.5 / Autres activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	n.a.	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	n.a.
Marge brute	0,5	0,1	n.a.	0,5	0,3	n.a.
Frais administratifs et commerciaux	(9,6)	(17,3)	(44,6)%	(41,3)	(46,3)	(10,8)%
<b>EBITA</b>	<b>(9,1)</b>	<b>(17,2)</b>	<b>(47,5)%</b>	<b>(40,8)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>12,6%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	n.a.	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	n.a.
Marge brute	0,5	0,1	n.a.	0,5	0,3	n.a.
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(9,6)	(17,3)	(44,5)%	(41,3)	(46,3)	(10,8)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
<b>EBITA</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(17,2)</b>	<b>(47,4)%</b>	<b>(40,8)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>(11,3)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués. Ces frais ont diminué de 5,2 millions d'euros par rapport en 2014, ce qui s'explique principalement par de moindres charges relatives aux plans d'attribution gratuite d'actions.

## 1.3 | Perspectives

Dans un environnement qui devrait rester difficile sur la majeure partie de l'année et en tenant compte d'une base de comparaison défavorable au premier trimestre, Rexel vise à atteindre en 2016 :

- Une croissance organique des ventes en données comparables et à nombre de jours constant comprise entre -3% et +1%
  - Cet objectif de croissance des ventes inclut un effet négatif de l'ordre de 1,1% lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre (sur la base d'une hypothèse de cours moyen du cuivre de 4 500 dollars la tonne en 2016, soit une baisse d'environ 20% par rapport à 2015),
  - En excluant cet effet négatif de l'ordre de 1,1% lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre, cela correspond à un objectif de croissance des ventes compris entre -1,9% et +2,1%
- Une marge d'EBITA ajusté comprise entre 4,1% and 4,5%.

En outre, Rexel confirme sa politique d'allocation de cash, consistant à :

- Distribuer un dividende attractif d'au moins 40% du résultat net récurrent
- Poursuivre une politique d'acquisitions ciblées et relatives
- Maintenir une structure financière solide avec un ratio d'endettement en fin d'année inférieur ou égal à 3 fois l'EBITDA, grâce à une génération solide de free cash-flow :
- Comprise entre 70% et 80% de l'EBITDA, avant intérêts et impôts
- Comprise entre 35% et 45% de l'EBITDA, après intérêts et impôt.

## 2. | Trésorerie et capitaux

### 2.1 | Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2015	2014	Variation en valeur	2015	2014	Variation en valeur
Flux de trésorerie d'exploitation	161,2	175,5	(14,3)	564,8	647,5	(82,7)
Intérêts	(31,1)	(40,4)	9,3	(144,6)	(155,9)	11,3
Impôts	(12,0)	(15,9)	3,9	(108,0)	(84,3)	(23,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	398,6	381,6	17,0	97,9	(34,1)	132,0
<b>Flux nets des activités opérationnelles</b>	<b>516,7</b>	<b>500,8</b>	<b>15,9</b>	<b>410,1</b>	<b>373,2</b>	<b>36,9</b>
<i>Dont les flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées</i>	-	5,0	(5,0)	(16,7)	0,4	(17,1)
<b>Flux nets des activités opérationnelles - activités poursuivies</b>	<b>516,7</b>	<b>495,8</b>	<b>20,9</b>	<b>426,8</b>	<b>372,8</b>	<b>54,0</b>
<b>Flux nets des activités d'investissement</b>	<b>(39,9)</b>	<b>(42,1)</b>	<b>2,2</b>	<b>(131,8)</b>	<b>(133,3)</b>	<b>1,5</b>
<i>Dont les flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>	-	0,2	(0,2)	(6,9)	(0,5)	(6,4)
<b>Flux nets des activités d'investissement - activités poursuivies</b>	<b>(39,9)</b>	<b>(42,3)</b>	<b>2,4</b>	<b>(124,9)</b>	<b>(132,8)</b>	<b>7,9</b>
<i>Dont investissements opérationnels <sup>(2)</sup></i>	(36,3)	(30,6)	(5,7)	(113,5)	(101,1)	(12,4)
<b>Flux nets des activités de financement</b>	<b>(56,3)</b>	<b>63,5</b>	<b>(119,8)</b>	<b>(611,4)</b>	<b>(60,9)</b>	<b>(550,5)</b>
<i>Dont les flux de trésorerie des activités de financement provenant des activités abandonnées</i>	-	2,9	(2,9)	11,3	5,1	6,2
<b>Flux nets des activités de financement - activités poursuivies</b>	<b>(56,3)</b>	<b>60,6</b>	<b>(116,9)</b>	<b>(622,7)</b>	<b>(66,0)</b>	<b>(556,7)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>420,4</b>	<b>522,2</b>	<b>(101,8)</b>	<b>(333,0)</b>	<b>178,9</b>	<b>(511,9)</b>
<i>Dont la variation nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées</i>	-	8,1	(8,1)	(12,3)	5,0	(17,3)
<b>Variation nette de la trésorerie - activités poursuivies</b>	<b>420,4</b>	<b>514,1</b>	<b>(93,7)</b>	<b>(320,7)</b>	<b>173,9</b>	<b>(494,6)</b>
<b>Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets des activités poursuivies (« Free cash flow ») :</b>						
Flux de trésorerie d'exploitation	161,2	176,0	(14,8)	572,3	647,6	(75,3)
Variation du besoin en fonds de roulement	398,6	374,8	23,8	103,8	(38,7)	142,5
Ajustement lié au décalage temporel de paiements fournisseurs <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	51,9	(51,9)
Investissements opérationnels <sup>(2)</sup>	(36,3)	(30,6)	(5,7)	(113,5)	(101,1)	(12,4)
<b>Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets avant intérêts et impôts</b>	<b>523,6</b>	<b>520,2</b>	<b>3,4</b>	<b>562,6</b>	<b>559,7</b>	<b>2,9</b>
Intérêts	(31,1)	(39,4)	8,2	(141,0)	(152,6)	11,7
Impôts	(12,0)	(15,7)	3,7	(108,4)	(83,7)	(24,7)
<b>Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets après intérêts et impôts</b>	<b>480,4</b>	<b>465,1</b>	<b>15,3</b>	<b>313,3</b>	<b>323,4</b>	<b>(10,1)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires<sup>(3)</sup> au :</b>				<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>	
Données publiées				9,8%	10,3%	
Données comparables				9,7%	10,3%	

(1) Besoin en fonds de roulement ajusté du décalage temporel de paiements fournisseurs programmés le 31 décembre 2013 et réalisés le 2 janvier 2014 pour 51,9 millions d'euros

(2) Nets des cessions

(3) Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois

#### 2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles du Groupe ont représenté une ressource de 410,1 millions d'euros en 2015 contre 373,2 millions d'euros en 2014.

Les flux nets provenant des activités opérationnelles des activités poursuivies ont représenté une ressource de 426,8 millions d'euros en 2015 contre 372,8 millions d'euros en 2014.

#### Flux de trésorerie d'exploitation - activités poursuivies

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement décroissent de 647,6 millions d'euros en 2014 à 572,3 millions d'euros en 2015. Ceci provient essentiellement d'une baisse de l'EBITDA qui passe de 725,4 millions d'euros en 2014 à 663,7 millions d'euros en 2015, en raison principalement de la hausse des frais administratifs et commerciaux plus forte que celle de la marge brute en 2015, par rapport à 2014.

## **Intérêts et impôts - activités poursuivies**

En 2015, les intérêts versés ont diminué pour s'établir à 141,0 millions d'euros contre 152,6 millions d'euros enregistrés en 2014. Cette baisse provient principalement de la diminution des intérêts payés à la suite des opérations de refinancement des obligations senior menées au premier semestre 2015.

En 2015, l'impôt sur les sociétés payé a augmenté pour s'établir à 108,4 millions d'euros contre 83,7 millions d'euros en 2014. Cette hausse concerne, dans un premier temps, un excédent d'acompte d'impôt sur les sociétés payé fin 2013 en France dont le remboursement a été perçu en 2014, ainsi que le paiement au titre d'un redressement fiscal en Finlande en 2015. Ce redressement est toutefois contesté par le Groupe qui a déposé un recours.

## **Variation du besoin en fonds de roulement - activités poursuivies**

En 2015, la variation du besoin en fonds de roulement a représenté une ressource de 103,8 millions d'euros contre 13,2 millions d'euros en 2014, retraitée des paiements aux fournisseurs relatifs à fin décembre 2013 pour 51,9 millions d'euros. Cette amélioration est principalement attribuable à la variation des créances clients, qui ont représenté une ressource de 81,0 millions d'euros en 2015 contre un emploi de 43,7 millions d'euros en 2014.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, à données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est élevé à 9,7% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2015, à comparer à 10,3% au 31 décembre 2014. Cette amélioration de 60 points de base par rapport au 31 décembre 2014 est principalement attribuable aux dettes fournisseurs dont le délai de règlement a augmenté de 2 jours au 31 décembre 2015 par rapport au 31 décembre 2014 et dans une moindre mesure aux créances clients dont le délai de règlement s'est amélioré d'une journée au 31 décembre 2015 par rapport au 31 décembre 2014.

## 2.1.2/ Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 131,8 millions d'euros en 2015 contre un emploi de 133,3 millions d'euros en 2014.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Acquisition d'immobilisations opérationnelles	(45,5)	(37,4)	(119,5)	(104,0)
Produits de cession d'immobilisations opérationnelles	2,0	0,8	4,7	4,6
Variation nette des dettes et créances sur immobilisations	7,2	6,0	1,3	(1,6)
Flux nets des activités d'investissement opérationnel des <u>activités poursuivies</u>	(36,3)	(30,6)	(113,5)	(101,1)
Flux nets des activités d'investissement opérationnel des <u>activités abandonnées</u>	-	(0,3)	(1,8)	(1,7)
<b>Flux nets des activités d'investissement opérationnel</b>	<b>(36,3)</b>	<b>(30,9)</b>	<b>(115,3)</b>	<b>(102,8)</b>
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(0,5)	(8,4)	(28,2)	(36,7)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	0,0	-	11,6	-
<b>Flux nets des activités d'investissement financier</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(8,4)</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(36,7)</b>
<b>Variation nette des placements à long terme</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>-</b>	<b>6,1</b>
<b>Flux nets des activités d'investissement</b>	<b>(39,9)</b>	<b>(42,1)</b>	<b>(131,8)</b>	<b>(133,3)</b>

### Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles – activités poursuivies

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de 113,5 millions d'euros en 2015 contre 101,1 millions d'euros en 2014.

En 2015, les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à 119,5 millions d'euros (104,0 millions d'euros en 2014), soit 0,8 % du chiffre d'affaires de la période. Cette hausse est principalement attribuable à la France, l'Allemagne et aux Etats-Unis concernant des projets logistiques. Les cessions d'immobilisations opérationnelles ont généré une ressource de 4,7 millions d'euros (4,6 millions d'euros en 2014). La variation nette des dettes et créances correspondantes s'est élevée à 1,3 millions d'euros, diminuant d'autant les investissements nets de la période (contre une hausse de 1,6 millions d'euros en 2014).

### Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 16,6 millions d'euros en 2015 contre 36,7 millions d'euros en 2014, sous l'effet principalement des acquisitions et cessions de filiales.

En 2015, ils sont principalement constitués du prix d'acquisition de Electro-Industrie en Acoustiek en Belgique, Al Mousa for Industrial Projects Co. Ltd en Arabie Saoudite, 60% de Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd et 60% de Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd en Chine pour un total de 28,2 millions d'euros. Ils sont également constitués des cessions de filiales sous déduction de la trésorerie cédée pour un montant de 11,6 millions d'euros relatif à la cession des filiales en Amérique Latine à Sonepar.

En 2014, ils ont été principalement constitués du prix d'acquisition d'Esabora Digital Services en France, Elevite AG en Suisse, 4 Knights International en Thaïlande, et 55% de la société Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd. en Chine.

### **2.1.3/ Trésorerie nette provenant des activités de financement**

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les variations de la dette financière.

En 2015, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un décaissement net de 611,4 millions d'euros, comprenant principalement :

- le rachat anticipé des obligations à échéance 2018 et portant intérêt à 7,00%, intervenu le 16 mars 2015 pour un montant de 522,6 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 25,4 millions d'euros;
- le rachat anticipé des obligations senior à échéance 2019 et portant intérêt à 6,125%, intervenu le 22 juin 2015 pour un montant de 468,6 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 25,5 millions d'euros;
- la distribution de dividendes pour 91,3 millions d'euros ;
- la diminution de 86.1 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation ;
- l'acquisition de participations ne conférant pas le contrôle pour 10,7 millions d'euros ;

partiellement compensé par :

- l'émission d'obligations senior de 500 millions d'euros à échéance 2022 et portant intérêt à 3,25%, pour un montant net des coûts de transaction de 489,7 millions d'euros ;
- l'augmentation des autres dettes financières pour 75,5 millions d'euros.

En 2014, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un décaissement net de 60,9 millions d'euros, comprenant principalement :

- la distribution de dividendes pour 65,6 millions d'euros ;
- l'achat d'actions propres pour 26,4 millions d'euros ;
- l'acquisition de participations ne conférant pas le contrôle pour 12,5 millions d'euros ;

partiellement compensé par :

- l'encaissement d'une soulte de 36,4 millions d'euros au titre du dénouement de swaps de taux d'intérêt qualifié de couverture de juste valeur ;
- l'augmentation de 19,3 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation.

## 2.2 | Sources de financement

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 31 décembre 2015, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2 198,7 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 637,1	1 637,1	-	1 992,2	1 992,2
Titrisation	378,7	710,8	1 089,4	128,2	1 013,9	1 142,1
Emprunt auprès des établissements de crédit	57,2	1,5	58,7	65,0	4,4	69,3
Billets de trésorerie	134,6	-	134,6	85,9	-	85,9
Concours bancaires et autres emprunts	88,4	-	88,4	81,7	-	81,7
Location financement	8,0	19,5	27,6	8,8	18,4	27,2
Intérêts courus <sup>(1)</sup>	8,1	-	8,1	9,7	-	9,7
Moins coûts de transaction	(6,5)	(26,9)	(33,3)	(8,0)	(32,9)	(40,9)
<b>Total des dettes financières et intérêts courus</b>	<b>668,5</b>	<b>2 342,1</b>	<b>3 010,6</b>	<b>371,2</b>	<b>2 995,9</b>	<b>3 367,1</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(804,8)			(1 159,8)
Créances sur intérêts courus			(0,7)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette			(6,4)			6,5
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 198,7</b>			<b>2 213,1</b>

<sup>(1)</sup> dont intérêts courus sur les Obligations Senior pour un montant de 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (4,9 millions d'euros au 31 décembre 2014)

Au 31 décembre 2015, la liquidité du Groupe s'élevait à 1 645,5 millions d'euros (2 052,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	804,8	1 159,8
Découverts bancaires	(88,4)	(81,7)
Billets de trésorerie	(134,6)	(85,9)
Contrat de crédit senior non tiré	982,0	982,0
Lignes bilatérales	81,7	77,9
<b>Liquidité</b>	<b>1 645,5</b>	<b>2 052,2</b>

### Contrat de crédit senior

Selon les termes de ce contrat de crédit senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 fois au 31 décembre et au 30 juin de chaque année. Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 2,99x au 31 décembre 2015 (contre 2,74x au 31 décembre 2014).

## II. Etats financiers consolidés

# SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé .....	28
Résultat global consolidé .....	29
Bilan consolidé .....	30
Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés .....	32
Notes annexes aux états financiers consolidés .....	33
1.   Informations générales .....	33
2.   Evénements significatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .....	33
3.   Principales méthodes comptables.....	33
4.   Regroupements d'entreprises .....	44
5.   Information sectorielle .....	46
6.   Frais administratifs et commerciaux.....	47
7.   Charges de personnel .....	47
8.   Autres produits et autres charges.....	48
9.   Charges financières nettes.....	49
10.   Impôt sur les bénéficiaires.....	49
11.   Opérations abandonnées .....	51
12.   Actifs non courants .....	54
13.   Actifs courants .....	59
14.   Actifs destinés à être cédés.....	61
15.   Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	62
16.   Synthèse des actifs financiers.....	62
17.   Capital social et prime d'émission .....	63
18.   Paiements fondés sur des actions .....	64
19.   Résultats par action.....	68
20.   Provisions et autres passifs non courants.....	68
21.   Avantages du personnel .....	70
22.   Endettement financier.....	76
23.   Risques de marché et instruments financiers .....	82
24.   Synthèse des passifs financiers .....	88
25.   Contrats de location simple .....	88
26.   Transactions avec les parties liées.....	89
27.   Litiges et autres passifs éventuels.....	89
28.   Evènements postérieurs à la période de reporting.....	91
29.   Sociétés consolidées au 31 décembre 2015.....	92

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	5	13 537,6	12 824,3
Coût des ventes		(10 315,1)	(9 705,8)
<b>Marge brute</b>		<b>3 222,6</b>	<b>3 118,5</b>
Frais administratifs et commerciaux	6	(2 666,6)	(2 487,4)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>		<b>555,9</b>	<b>631,1</b>
Autres produits	8	5,1	11,6
Autres charges	8	(181,7)	(116,6)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>379,4</b>	<b>526,2</b>
Produits financiers		1,8	4,5
Coût de l'endettement financier		(122,9)	(164,8)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement	22.1.2	(52,5)	-
Autres charges financières		(36,4)	(24,1)
<b>Charges financières (nettes)</b>	9	<b>(210,0)</b>	<b>(184,4)</b>
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>169,4</b>	<b>341,8</b>
Impôt sur le résultat	10	(84,4)	(100,9)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>85,0</b>	<b>240,8</b>
Résultat net des activités abandonnées	11	(69,3)	(40,8)
<b>Résultat net</b>		<b>15,7</b>	<b>200,0</b>
<b>Dont attribuable :</b>			
aux actionnaires de la société mère		16,9	199,7
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(1,2)	0,3
<b>Résultat net par action :</b>			
Résultat de base par action (en euros)	19	0,06	0,69
Résultat dilué par action (en euros)	19	0,06	0,69
<b>Résultat net par action des activités poursuivies :</b>			
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		0,29	0,84
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,29	0,83

<sup>(1)</sup> Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

**Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.**

## Résultat global consolidé

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
<b>Résultat net</b>	<b>15,7</b>	<b>200,0</b>
<b>Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat</b>		
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger	(113,3)	(98,9)
Effet d'impôt	39,0	34,0
	(74,3)	(64,8)
Ecarts de conversion	187,4	195,7
Effet d'impôt	(32,2)	(29,5)
	155,2	166,1
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie	(0,3)	-
Effet d'impôt	0,1	-
	(0,2)	-
<b>Eléments non reclassables en compte de résultat</b>		
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	(7,4)	(95,4)
Effet d'impôt	1,7	7,0
	(5,7)	(88,3)
<b>Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt</b>	<b>75,0</b>	<b>13,0</b>
<i>dont autres éléments du résultat global provenant des activités abandonnées</i>	<i>27,9</i>	<i>2,2</i>
<b>Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>	<b>90,7</b>	<b>212,9</b>
<b>Dont attribuable :</b>		
<i>aux actionnaires de la société mère</i>	<i>91,5</i>	<i>211,9</i>
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>	<i>(0,8)</i>	<i>1,0</i>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre	
		2015	2014
<b>Actifs</b>			
Goodwill	12.1	4 266,6	4 243,9
Immobilisations incorporelles	12.1	1 108,0	1 084,0
Immobilisations corporelles	12.2	288,7	287,1
Actifs financiers non courants	12.3	33,8	24,8
Actifs d'impôt différé	10.2	159,0	175,2
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>5 856,2</b>	<b>5 815,0</b>
Stocks	13.1	1 535,0	1 487,2
Créances clients	13.2	2 129,4	2 206,0
Créances d'impôt courant		47,6	9,7
Autres actifs	13.3	495,3	499,0
Actifs destinés à être cédés	14	53,8	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	804,8	1 159,8
<b>Total des actifs courants</b>		<b>5 065,8</b>	<b>5 365,4</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>10 922,1</b>	<b>11 180,4</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	17	1 509,4	1 460,0
Prime d'émission	17	1 680,5	1 599,8
Réserves		1 154,1	1 275,9
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>		<b>4 343,9</b>	<b>4 335,7</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		9,0	7,7
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>4 352,9</b>	<b>4 343,4</b>
<b>Dettes</b>			
Dettes financières non courantes	22	2 342,1	2 995,9
Provisions pour retraites et avantages assimilés	21.2	343,4	344,2
Passifs d'impôt différé	10.2	211,2	196,9
Provisions et autres passifs non courants	20	72,3	93,7
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 968,9</b>	<b>3 630,7</b>
Dettes financières courantes	22	660,4	361,5
Intérêts courus	22	8,1	9,7
Dettes fournisseurs		2 138,3	2 126,8
Dettes d'impôt exigible		29,8	42,1
Autres dettes	24	712,9	666,2
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	14	50,7	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 600,2</b>	<b>3 206,3</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>6 569,1</b>	<b>6 837,0</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>10 922,1</b>	<b>11 180,4</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

	(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
			2015	2014
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>				
Résultat opérationnel			315,2	495,8
Amortissements et dépréciations d'actifs		6-8-11	250,0	145,9
Avantages du personnel			(27,2)	(21,2)
Variation des autres provisions			(10,1)	17,6
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie			36,9	9,4
Intérêts payés			(144,6)	(155,9)
Impôt payé			(108,0)	(84,3)
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</b>			<b>312,2</b>	<b>407,3</b>
Variation des stocks			(34,6)	(19,7)
Variation des créances clients			77,8	(42,0)
Variation des dettes fournisseurs			49,9	29,4
Variations des autres créances et autres dettes			4,8	(1,8)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			<b>97,9</b>	<b>(34,1)</b>
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>			<b>410,1</b>	<b>373,2</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées</i>			(16,7)	0,4
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			(120,2)	(107,5)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			5,0	4,8
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		4.3	(28,2)	(36,7)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		11	11,6	-
Variation des placements à long terme			-	6,1
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>			<b>(131,8)</b>	<b>(133,3)</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>			(6,9)	(0,5)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Augmentation de capital		17.1	(0,3)	0,3
Contribution reçue des intérêts ne conférant pas le contrôle			2,7	-
Ventes / (Achats) d'actions propres			(0,6)	(26,4)
Acquisition de participations ne conférant pas le contrôle		4.4	(10,7)	(12,5)
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions		22.2	489,7	-
Remboursement d'obligations senior		22.2	(991,2)	-
Solte sur sw aps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		23.1	-	36,4
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières		22.2	75,5	(7,4)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation		22.2	(86,1)	19,3
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement		22.2	1,1	(5,1)
Dividendes payés			(91,3)	(65,6)
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>			<b>(611,4)</b>	<b>(60,9)</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités de financement provenant des activités abandonnées</i>			11,3	5,1
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			1 159,8	957,8
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation			(19,1)	23,1
Trésorerie reclassée en actifs destinés à être cédés			(2,9)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>			<b>804,8</b>	<b>1 159,8</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

Note	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014</b>									
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>1 416,7</b>	<b>1 510,8</b>	<b>1 377,7</b>	<b>(21,4)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(65,1)</b>	<b>4 217,0</b>	<b>10,1</b>	<b>4 227,1</b>
Résultat net	-	-	199,7	-	-	-	199,7	0,3	200,0
Autres éléments du résultat global	-	-	-	100,6	-	(88,3)	12,3	0,7	13,0
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>199,7</b>	<b>100,6</b>	<b>-</b>	<b>(88,3)</b>	<b>211,9</b>	<b>1,0</b>	<b>212,9</b>
Distribution de dividendes en numéraire	-	-	(65,6)	-	-	-	(65,6)	-	(65,6)
Augmentation de capital	50,8	103,1	(153,5)	-	-	-	0,4	-	0,4
Réduction de capital	(7,5)	(14,1)	21,6	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	12,3	-	-	-	12,3	-	12,3
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(14,8)	0,3	-	-	(14,5)	(4,1)	(18,6)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	0,7	0,7
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(25,8)	-	-	-	(25,8)	-	(25,8)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 460,0</b>	<b>1 599,8</b>	<b>1 351,5</b>	<b>79,5</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(153,4)</b>	<b>4 335,7</b>	<b>7,7</b>	<b>4 343,4</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015</b>									
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>1 460,0</b>	<b>1 599,8</b>	<b>1 351,5</b>	<b>79,5</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(153,4)</b>	<b>4 335,7</b>	<b>7,7</b>	<b>4 343,4</b>
Résultat net	-	-	16,9	-	-	-	16,9	(1,2)	15,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	80,5	(0,2)	(5,7)	74,6	0,4	75,0
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16,9</b>	<b>80,5</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>91,5</b>	<b>(0,8)</b>	<b>90,7</b>
Distribution de dividendes en numéraire	-	-	(91,2)	-	-	-	(91,2)	(0,1)	(91,3)
Augmentation de capital	49,4	80,7	(130,3)	-	-	-	(0,2)	2,7	2,5
Paiements fondés sur des actions	-	-	10,1	-	-	-	10,1	-	10,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(2,3)	0,6	-	-	(1,7)	(2,4)	(4,1)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	1,9	1,9
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(0,3)	-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>1 509,4</b>	<b>1 680,5</b>	<b>1 154,4</b>	<b>160,6</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(159,1)</b>	<b>4 343,9</b>	<b>9,0</b>	<b>4 352,9</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Notes annexes

### 1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 février 2016.

### 2. | EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Conformément à son programme de désinvestissement, le Groupe a cédé ses activités en Amérique latine (Brésil, Chili et Pérou) au cours du troisième trimestre 2015. En conséquence, la perte nette du secteur opérationnel « Amérique latine » est classée en « activités abandonnées » dans le compte de résultat pour toutes les périodes présentées, pour un montant de 69,3 millions d'euros en 2015 (40,8 millions d'euros en 2014) (voir note 11).

En 2015, le Groupe a décidé la cession de ses activités situées en Pologne, Slovaquie et Pays Baltes et a signé des contrats de vente le 19 janvier 2016 avec le groupe Würth. Au 31 décembre 2015, les actifs et les passifs relatifs à ces activités ont été reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés et une dépréciation a été constatée pour un montant de 27,1 millions d'euros (voir note 14).

En 2015, Rexel a procédé à plusieurs opérations de refinancement de sa dette, comprenant le remboursement de ses obligations de 488,8 millions d'euros à échéance 2018 et portant intérêt à 7%, et le refinancement de ses obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2019 et portant intérêt à 6,125% par des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2022 et portant intérêt à 3,25% (voir note 22).

### 3. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### 3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et avec celles émises par le Comité des Normes Comptables Internationales (IASB), applicables au 31 décembre 2015. Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

## 3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- Regroupements d'entreprises (notes 3.5 et 4) ;
- Dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 3.5 et 12.1) ;
- Evaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 3.11 et 21) ;
- Provisions et passifs éventuels (notes 3.13, 20 et 27) ;
- Reconnaissance des impôts différés actifs (notes 3.17 et 10) ;
- Evaluation des paiements fondés sur des actions (notes 3.12 et 18).

### 3.2.1 | **Changements de méthodes et amendements**

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les améliorations des normes IFRS 2011-2013, adoptées en décembre 2013, concernant de légères modifications de quelques normes. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

### 3.2.2 | **Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne**

- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux cotisations salariales ou à celles des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du salarié, comme par exemple les cotisations salariales qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de normes existantes. Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.
- Le cycle d'amélioration des normes IFRS 2012 - 2014 introduit des modifications mineures aux normes IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir », IAS 19 « Avantages du personnel » et IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- L'amendement « Informations à fournir » à IAS 1 « Présentation des états financiers » traite du jugement professionnel à appliquer dans l'information à communiquer dans les états financiers. Par exemple, la matérialité s'applique à l'ensemble des états financiers et la communication d'informations non significatives peut altérer l'utilité des notes aux états financiers. Par ailleurs, l'amendement établit que le jugement professionnel doit être utilisé pour déterminer où et dans quel ordre les informations financières doivent être présentées. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Leur application n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

### **3.2.3 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne**

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a achevé le dernier élément de sa réponse globale à la crise financière, en publiant la version finale de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Les améliorations apportées par la norme IFRS 9 comprennent une approche logique pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle de dépréciation unique, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » et une approche sensiblement modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » : cette nouvelle norme remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires sera reconnu afin de traduire le transfert des biens ou services aux clients de façon à refléter les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois et ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **3.3 | Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel, société mère du Groupe, et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2015. Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables effectifs ou potentiels sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date où il cesse. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes supportées par les filiales consolidées sont attribuées aux intérêts ne conférant pas le contrôle pour leur quote-part, y compris lorsqu'elles conduisent à reconnaître des montants débiteurs.

### **3.4 | Conversion des opérations en devises étrangères**

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

### **Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euro en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

### **Activités à l'étranger**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euro en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### **Investissement net dans une activité à l'étranger**

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

## **3.5 | Immobilisations incorporelles**

### **Goodwill**

Le coût d'une acquisition est déterminé à la date d'acquisition. Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie.

Le *goodwill* n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Les actifs incorporels identifiables, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à la juste valeur dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement. Les actifs

incorporels sont considérés comme identifiables, s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

### **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel, sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Les actifs incorporels, dont la durée d'utilité est indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation systématique au minimum à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie est réexaminée annuellement, afin de déterminer si l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité pour cet actif continue d'être justifiée. Lorsque la durée d'utilité devient déterminable, l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité est modifiée de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 3 et 10 ans.

## **3.6 | Immobilisations corporelles**

### **Actifs en pleine propriété**

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

### **Actifs en location**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente, lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements relatifs aux contrats de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

### **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- |  |             |
|--|-------------|
| • Bâtiments administratifs et commerciaux              | 20 à 35 ans |
| • Agencements et aménagements, installations générales | 5 à 10 ans  |
| • Matériel de transport                                | 3 à 8 ans   |
| • Matériel informatique                                | 3 à 5 ans   |

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

## 3.7 | Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport et en déduisant les remises et ristournes fournisseurs. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

## 3.8 | Actifs financiers

### **3.8.1 | Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

### **3.8.2 | Actifs financiers détenus à des fins de transaction**

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes correspondants sont reconnus en résultat.

### **3.8.3 | Créances clients et autres créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 3.10), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

### **3.8.4 | Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 3.8.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

### **Estimation de la juste valeur**

#### **Niveau 1**

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

#### **Niveau 2**

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) ou indirectement (c'est-à-dire déterminées à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la synthèse des actifs financiers (note 16) et dans la synthèse des passifs financiers (note 24).

### **3.8.5 / Comptabilité de couverture**

#### ***Couverture de flux de trésorerie***

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie incluse dans les autres éléments du résultat global.

Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit (la perte) cumulé(e) correspondant(e) est sorti(e) de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés, qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont repris dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles décrites dans le paragraphe précédent, les profits (pertes) associé(e)s cumulé(e)s sont sorti(e)s de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque le Groupe anticipe que la transaction couverte ne se réalisera pas, le profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global, est reclassé(e) immédiatement en résultat.

#### ***Couverture de juste valeur***

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

#### ***Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger***

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

### **3.8.6 / Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs ne comprennent que les dettes dues aux fournisseurs de marchandises destinées à être revendues. Les dettes relatives aux fournisseurs de frais généraux sont classées en autres dettes.

### **3.8.7 / Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et qui ont une échéance à court terme.

## 3.9 | Capital

### ***Rachat d'instruments de capitaux propres***

Lorsque la Société rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en réduction des capitaux propres.

### ***Dividendes***

Les dividendes payés en numéraire sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

## 3.10 | Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti.

### ***Taux d'intérêt effectif***

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

### ***Coûts de transaction***

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Ils incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. En revanche, ils n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

## 3.11 | Avantages du personnel

### ***3.11.1 | Avantages du personnel à court terme***

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires et rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les absences rémunérées, l'intéressement et les primes payables dans les douze mois suivant la fin de la clôture de l'exercice. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés dans le résultat opérationnel dès que le service est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant correspondant aux bonus et plans d'intéressement réglés en trésorerie, dès lors que le Groupe a une obligation légale ou implicite de payer ces rémunérations en raison de services rendus par les salariés et lorsque l'obligation peut être estimée de façon fiable.

### ***3.11.2 | Engagements de retraites et autres avantages à long terme***

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies, qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;

- les régimes à prestations définies, par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

### **Engagements de retraite**

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit, au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement, par un actuaire indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés.

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits), la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue immédiatement en charge (produit) dans le compte de résultat. Le coût des services au titre de la période, ainsi que les coûts administratifs de gestion des fonds, sont présentés au compte de résultat en frais commerciaux et administratifs. Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies nette des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Les réévaluations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies comprenant (i) les pertes et gains actuariels, (ii) le rendement réel des actifs incluant les dépenses administratives liées à la gestion des actifs et (iii) les variations de l'effet du plafonnement des actifs sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

### **Autres avantages à long terme**

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie, dont les dates d'échéance sont proches de celles des engagements du Groupe prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat, dans les frais administratifs et commerciaux.

## **3.12 | Paiements fondés sur des actions**

Les programmes d'attribution gratuite d'actions, qualifiés de transaction réglée en instruments de capitaux propres, permettent aux membres du personnel du Groupe de recevoir des actions de la société mère du Groupe. La juste valeur des actions attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur des actions attribuées est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle approprié en fonction des caractéristiques des plans.

### 3.13 | Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

#### ***Provisions pour restructuration***

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Les dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges (voir note 3.15). Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

#### ***Provisions pour contrats déficitaires***

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

#### ***Provisions pour litiges et contentieux***

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration compétente ne fait pas l'objet d'une provision s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant peut être chiffré de manière fiable.

### 3.14 | Chiffre d'affaires

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison ou l'expédition a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

### 3.15 | Autres produits et autres charges

Les autres produits et autres charges opérationnels comprennent, quel que soit leur montant, les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration et d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises ainsi que d'autres éléments

significatifs tels que les litiges. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat, afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente des secteurs opérationnels par la Direction Générale de Rexel, agissant en tant que principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels ».

### 3.16 | Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts qui sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 3.8.5).

Les produits correspondant à des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat soit dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3.17 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont constatés directement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant d'une part les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et d'autre part tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le *goodwill* non déductible fiscalement, (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que (iii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour le recouvrer. Il est réduit dès lors qu'il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, en constatant une provision pour dépréciation de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.

### 3.18 | Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à la disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique en accord avec l'organisation interne du Groupe.

Sur ces bases, les secteurs opérationnels sont les suivants :

- l'Europe ;
- l'Amérique du Nord ;
- la zone Asie-Pacifique.

A la suite de la cession des activités de l'Amérique latine le 15 septembre 2015, le secteur opérationnel « Amérique latine » n'est plus présenté et apparaît désormais en « activités abandonnées » (voir note 11).

Le *reporting* financier du Groupe est revu mensuellement par la Direction Générale agissant en tant que principal décideur opérationnel.

### 3.19 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en retraçant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions attribuées gratuitement aux membres du personnel.

## 4. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 4.1 | Acquisitions de 2015

Le Groupe a procédé au cours de l'année 2015 aux acquisitions suivantes :

- le 26 février 2015, acquisition de 60% du capital de la société Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd, basée en Chine ;
- le 1<sup>er</sup> juin 2015, acquisition de la société Electro-Industrie en Acoustiek basée en Belgique ;
- le 15 juillet 2015, acquisition des actifs et de l'activité de la société Al Mousa for Industrial Projects Co Ltd, basée en Arabie Saoudite ;
- le 1<sup>er</sup> septembre 2015, acquisition de 60% du capital de la société Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd, basée en Chine.

Ces acquisitions ne sont pas significatives, à l'échelle du Groupe, rapportées au total des actifs, au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel.

### 4.2 | Acquisitions de 2014

Au cours de l'année 2014, le Groupe avait réalisé les acquisitions suivantes :

- le 7 janvier 2014, la société Esabora Digital Services, basée en France et spécialisée dans l'édition de logiciels à destination des installateurs électriques ;
- le 28 mars 2014, la société AMP Ingenieros SAS, un distributeur de matériel électrique de fabrication internationale au Pérou ;
- le 29 juillet 2014, la société Elevite AG, un distributeur Suisse de solutions d'éclairage ;
- le 31 juillet 2014, la société Astrotek Irland Limited également spécialisée dans les solutions d'éclairage ;
- le 29 octobre 2014, la société 4 Knights International, détenant une position de leader dans le segment aval du secteur pétrolier et gazier *onshore* en Thaïlande ;

- le 27 novembre 2014, une participation majoritaire de 55% dans la société Beijing Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd, un distributeur d'automatismes industriels implanté en Chine.

Ces acquisitions n'étaient pas significatives, à l'échelle du Groupe, sur le total des actifs, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel.

### 4.3 | Allocation du prix d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des sociétés acquises en 2015.

<b>Actifs nets acquis des acquisitions consolidées et contrepartie transférée au 31 décembre 2015</b>	
<i>(en millions d'euros)</i>	
Immobilisations corporelles et logiciels .....	1,0
Autres actifs non courants.....	0,2
Actifs courants .....	24,8
Dette financière nette .....	(7,1)
Autres passifs non courants.....	(1,9)
Passifs courants.....	(10,0)
<b>Actifs nets acquis hors goodwill .....</b>	<b>7,0</b>
<i>Goodwill</i> acquis .....	17,2
<b>Contrepartie transférée .....</b>	<b>24,2</b>
Trésorerie acquise.....	(1,8)
Reste à payer sur acquisitions de l'exercice en cours .....	(3,0)
<b>Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions 2015 .....</b>	<b>19,4</b>
Paiements au titre d'acquisitions sur exercices antérieurs .....	8,7
<b>Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions .....</b>	<b>28,2</b>

### 4.4 | Acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En 2015, le Groupe a exercé son option d'achat et a acquis, pour un montant de 4,1 millions d'euros, 35% du capital de la société Rexel-Hualian Electric Equipment Commercial Co., Ltd, basée en Chine. Le Groupe possède désormais 100% du capital de cette société.

En 2014, le Groupe avait acquis les intérêts ne conférant pas le contrôle dans les sociétés Huazhang Electric Automation et Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd, deux sociétés basées en Chine, pour des montants respectifs de 12,1 millions d'euros et 6,1 millions d'euros (payé en janvier 2015). Le Groupe détient désormais la totalité du capital de ces deux sociétés.

## 5. | INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique. A la suite de la cession des activités de l'Amérique latine le 15 septembre 2015, le secteur opérationnel « Amérique latine » n'est plus présenté et apparaît désormais en « activités abandonnées » (voir note 11).

Informations par secteur géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

2015 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe.....	7 289,3	4 898,1	1 349,7	<b>13 537,1</b>	0,5	<b>13 537,6</b>
EBITA <sup>(1)</sup> .....	415,0	188,3	10,4	<b>613,7</b>	(40,8)	<b>573,0</b>
Dépréciation du <i>goodwill</i> .....	(43,8)	-	(50,5)	<b>(94,3)</b>	-	<b>(94,3)</b>
<b>Au 31 décembre</b>						
Besoin en fonds de roulement .....	572,1	588,1	175,1	<b>1 335,3</b>	(21,5)	<b>1 313,8</b>
<i>Goodwill</i> .....	2 543,7	1 465,4	257,6	<b>4 266,6</b>	-	<b>4 266,6</b>
<hr/>						
2014 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe .....	7 145,2	4 477,9	1 200,9	<b>12 824,0</b>	0,3	<b>12 824,3</b>
EBITA <sup>(1)</sup> .....	452,9	204,0	35,8	<b>692,7</b>	(46,0)	<b>646,7</b>
Dépréciation du <i>goodwill</i> .....	(18,3)	-	(2,4)	<b>(20,7)</b>	-	<b>(20,7)</b>
<b>Au 31 décembre <sup>(3)</sup></b>						
Besoin en fonds de roulement .....	598,1	558,9	185,7	<b>1 342,7</b>	56,5	<b>1 399,3</b>
<i>Goodwill</i> <sup>(4)</sup> .....	2 548,3	1 394,2	290,5	<b>4 232,9</b>	11,0	<b>4 243,9</b>

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

(3) La colonne « Holdings et autres éléments de réconciliation » inclut le besoin en fonds de roulement et le *goodwill* du secteur opérationnel « Amérique latine ».

(4) Consécutivement au changement, en 2015 de la politique de prestations de services marketing au sein du Groupe, Rexel a réaffecté le *goodwill* aux UGT concernées. Le tableau ci-dessus présente le montant du *goodwill* après cette réaffectation qui prend effet le 31 décembre 2014.

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
<b>EBITA - Activités poursuivies</b> .....	<b>573,0</b>	<b>646,7</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises.....	(17,0)	(15,5)
Autres produits et autres charges .....	(176,5)	(105,0)
Charges financières (nettes) .....	(210,0)	(184,4)
<b>Résultat net avant impôt - Activités poursuivies</b> .....	<b>169,4</b>	<b>341,8</b>

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Besoin en fonds de roulement .....	1 313,8	1 399,3
Goodwill .....	4 266,6	4 243,9
<b>Total des actifs et passifs alloués .....</b>	<b>5 580,4</b>	<b>5 643,2</b>
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement .....	2 842,7	2 792,2
Intérêts courus à recevoir .....	0,7	0,7
Autres actifs non courants .....	1 430,5	1 395,9
Actifs d'impôt différé .....	159,0	175,2
Créances d'impôt courant .....	47,6	9,7
Actifs destinés à être cédés .....	53,8	3,7
Instruments dérivés .....	2,4	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	804,8	1 159,8
<b>Total des actifs du Groupe .....</b>	<b>10 922,1</b>	<b>11 180,4</b>

## 6. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
(en millions d'euros)		
Charges de personnel .....	1 612,7	1 500,7
Charges d'occupation des locaux .....	272,3	261,8
Autres charges externes .....	638,6	601,5
Amortissements .....	90,7	78,7
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises .....	17,0	15,5
Créances irrécouvrables .....	35,3	29,2
<b>Total frais administratifs et commerciaux .....</b>	<b>2 666,6</b>	<b>2 487,4</b>

<sup>(1)</sup> Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

## 7. | CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
(en millions d'euros)		
Salaires et charges sociales .....	1 543,9	1 432,0
Charge liée aux paiements fondés sur des actions .....	10,5	14,4
Charges de retraite - régime à prestations définies .....	6,1	7,9
Autres charges de personnel .....	52,2	46,4
<b>Total charges de personnel .....</b>	<b>1 612,7</b>	<b>1 500,7</b>

<sup>(1)</sup> Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

## 8. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles .....	0,5	2,1
Reprise de dépréciation d'immobilisations .....	0,2	0,2
Reprise de provisions non utilisées .....	4,1	2,3
Gain sur compléments de prix .....	0,1	6,4
Autres produits opérationnels .....	0,2	0,5
<b>Total autres produits .....</b>	<b>5,1</b>	<b>11,6</b>
Charges de restructuration .....	(58,7)	(57,0)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles .....	(1,8)	(3,3)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et d'autres actifs .....	(85,7)	(33,5)
Dépréciation des actifs destinés à être cédés de la Pologne, de la Slovaquie et des Pays Baltes .....	(27,1)	-
Arrêt des opérations en République Tchèque .....	-	(9,4)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises .....	(2,5)	(8,0)
Autres charges opérationnelles .....	(5,9)	(5,4)
<b>Total autres charges .....</b>	<b>(181,7)</b>	<b>(116,6)</b>

- (1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)
- (2) Les coûts de restructuration sont relatifs à l'optimisation du réseau d'agences et à la rationalisation du réseau logistique en Europe (principalement en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne) et à la réorganisation du réseau d'agences et des enseignes en Amérique du Nord.
- (3) En 2015, Rexel a constaté une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 84,4 millions d'euros, dont 50,5 millions d'euros au titre de l'Australie et 33,9 millions d'euros au titre des Pays-Bas. En 2014, Rexel avait constaté une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 20,7 millions d'euros, dont 12,0 millions d'euros au titre des Pays-Bas, 3,4 millions d'euros au titre de la Slovaquie, 2,7 millions d'euros au titre du Luxembourg et 2,4 millions d'euros au titre de l'Inde (voir note 12.1).
- (4) Dépréciation des actifs destinés à être cédés en 2016 relatifs aux opérations en Pologne, Slovaquie et dans les Pays Baltes, conformément aux accords de cession conclus avec le groupe Würth ; le groupe d'actifs destinés à être cédés a fait l'objet d'une dépréciation de 27,1 millions d'euros pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur de réalisation diminuée des coûts de cession.

## 9. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ...	0,4	2,7
Produits d'intérêts sur les créances et prêts .....	1,4	1,8
<b>Total des produits financiers</b> .....	<b>1,8</b>	<b>4,5</b>
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti).....	(132,0)	(167,3)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt.....	5,8	10,7
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	(0,0)	0,1
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat .....	3,3	(8,4)
<b>Coût de l'endettement financier</b> .....	<b>(122,9)</b>	<b>(164,8)</b>
<b>Frais financiers liés aux opérations de remboursement</b> .... <sup>(2)</sup>	<b>(52,5)</b>	-
Gain / (perte) de change .....	(4,8)	(3,3)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat ...	(0,7)	0,3
Résultat de change net.....	(5,4)	(3,0)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(12,0)	(10,4)
Charges financières diverses .....	(19,0)	(10,7)
<b>Autres charges financières</b> .....	<b>(36,4)</b>	<b>(24,1)</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(210,0)</b>	<b>(184,4)</b>

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

(2) Frais financiers liés au remboursement anticipé des obligations remboursables en 2018 et 2019 (voir note 22.1.2)

## 10. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

### 10.1 | Charge d'impôt

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 <sup>(1)</sup>
Impôt courant .....	(55,8)	(97,7)
Impôt différé .....	(23,2)	(5,9)
Ajustements d'impôt relatifs aux exercices antérieurs.....	(5,4)	2,7
<b>Charge d'impôt totale</b> .....	<b>(84,4)</b>	<b>(100,9)</b>

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

## 10.2 | Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014 <sup>(1)</sup></b>
<b>Impôt différé nets à l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>(21,7)</b>	<b>(10,5)</b>
Résultat .....	(26,1)	(5,9)
Autres éléments du résultat global .....	8,6	11,5
Variations de périmètre .....	(2,1)	(0,1)
Ecart de conversion .....	(11,1)	(8,3)
Autres variations .....	0,3	(8,4)
<b>Impôt différé nets à la clôture de l'exercice</b> .....	<b>(52,1)</b>	<b>(21,7)</b>

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

(2) Inclut l'effet d'impôt de la revalorisation de la dette nette des engagements de retraite représentant un gain de 1,7 million d'euros en 2015 (un gain de 7,0 millions d'euros en 2014).

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Immobilisations incorporelles .....	(377,4)	(340,8)
Immobilisations corporelles .....	(4,9)	(2,6)
Actifs financiers .....	24,0	22,5
Créances clients .....	13,1	16,6
Stocks .....	20,0	17,2
Avantages du personnel .....	100,9	103,8
Provisions pour risques et charges .....	13,7	11,8
Coûts de transaction sur la dette .....	(7,0)	(6,7)
Autres postes .....	11,3	18,5
Déficits fiscaux .....	309,8	318,4
<b>Impôt différé avant dépréciation</b> .....	<b>103,5</b>	<b>158,7</b>
Dépréciation des actifs d'impôt différé .....	(155,6)	(180,4)
<b>Actifs (passifs) nets d'impôt différé</b> .....	<b>(52,1)</b>	<b>(21,7)</b>
dont actifs d'impôt différé	159,0	175,2
dont passifs d'impôt différé	(211,2)	(196,9)

La dépréciation des actifs d'impôt différé à hauteur de 155,6 millions d'euros au 31 décembre 2015 (180,4 millions d'euros au 31 décembre 2014) résulte de l'analyse du caractère recouvrable des actifs d'impôt différé de chaque entité fiscale, qui repose sur les résultats taxables prévisionnels des 5 prochains exercices et sur l'analyse des risques liés aux redressements fiscaux notifiés et contestés par le Groupe. Au 31 décembre 2015, les déficits fiscaux reportables qui ne seront pas utilisés dans les 5 ans et ayant fait l'objet d'une dépréciation concernent principalement ceux encourus au Royaume-Uni, en Espagne, en France et en Allemagne. La date d'expiration des déficits reportables est présentée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Un an.....	-	7,9
Deux ans.....	0,8	5,0
Trois ans.....	1,0	2,2
Quatre ans.....	1,3	3,8
Cinq ans.....	0,9	9,0
Plus de cinq ans.....	453,8	431,4
<b>Total des déficits fiscaux soumis à dépréciation</b> .....	<b>457,8</b>	<b>459,3</b>

## 10.3 | Analyse du taux effectif d'impôt

(en millions d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre			
	2015		2014 <sup>(1)</sup>	
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises associées .....	169,4		341,8	
Taux d'impôt légal en France .....		38,0%		38,0%
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal.....	(64,4)		(129,9)	
Différences entre le taux français et les taux étrangers .....	19,0	(11,2%)	30,3	(8,9%)
Variations de taux d'impôt .....	(3,9)	2,3%	0,7	(0,2%)
(Déficits fiscaux et crédits d'impôt non reconnus), déficits fiscaux antérieurs reconnus .....	(3,7)	2,2%	2,2	(0,7%)
(Charges non déductibles), produits non imposables..... <sup>(2)</sup>	(33,5)	19,8%	(22,4)	6,5%
Effet d'impôt sans bases taxables .....	2,1	(1,2%)	18,0	(5,3%)
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(84,4)</b>	<b>49,8%</b>	<b>(100,9)</b>	<b>29,5%</b>

<sup>(1)</sup> Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique latine » en activités abandonnées (voir note 11)

<sup>(2)</sup> En 2015, les charges non déductibles et les produits non imposables comprennent essentiellement l'effet d'impôt lié à la non déductibilité de la dépréciation du *goodwill* pour un montant de 23,7 millions d'euros. En 2014, cette rubrique comprenait l'effet d'impôt lié à la non déductibilité du *goodwill* pour un montant de 5,5 millions d'euros et celui généré par les paiements fondés sur des actions pour un montant de 7,1 millions d'euros. Des informations détaillées sur les dépréciations du Goodwill sont données en note 12.1.

<sup>(3)</sup> En 2014, cet élément comprenait principalement la reprise de provision pour impôt d'un montant de 17,5 millions d'euros à la suite de la décision favorable d'une Cour d'Appel Française relative à un redressement lié au prix de transfert des titres de Rexel Inc. (filiale américaine de Rexel).

## 11. | OPÉRATIONS ABANDONNÉES

Le 15 septembre 2015, le Groupe a cédé ses activités en Amérique latine à Sonepar pour un montant de 17,2 millions d'euros (18,6 millions de dollars américains). Cette opération s'est traduite par une perte de cession de 60,0 millions d'euros, incluse dans le « Résultat des activités abandonnées » se soldant par une perte de 69,3 millions d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le prix de cession encaissé, qui s'élève à 16,7 millions d'euros, est minoré de la trésorerie cédée pour un montant de 5,1 millions d'euros, représentant un montant net reçu de 11,6 millions d'euros. Le montant restant dû au titre de la cession s'élève à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2015. Cette cession n'a pas eu d'impact fiscal significatif.

Le contrat de cession prévoit une indemnisation par Rexel de tout passif encouru par l'acquéreur. La garantie de passif est limitée à un montant de 9,0 millions de dollars américains.

Le compte de résultat du secteur opérationnel « Amérique latine » se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Chiffre d'affaires	169,7	256,8
Coût des ventes	(134,4)	(200,6)
<b>Marge brute</b>	<b>35,3</b>	<b>56,3</b>
Frais administratifs et commerciaux	(37,0)	(56,7)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(0,5)</b>
Autres produits et charges	(62,5)	(29,8)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(64,2)</b>	<b>(30,3)</b>
Charges financières (nettes)	(7,0)	(4,5)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>(71,2)</b>	<b>(34,8)</b>
Impôt sur le résultat	2,0	(6,0)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(69,3)</b>	<b>(40,8)</b>
<b>Résultat net par action :</b>		
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	<i>(0,23)</i>	<i>(0,15)</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	<i>(0,23)</i>	<i>(0,14)</i>

*Frais administratifs et commerciaux*

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Charges de personnel .....	20,6	32,0
Charges d'occupation des locaux .....	4,6	6,9
Autres charges externes .....	8,7	14,1
Amortissements .....	1,3	2,0
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises .....	0,4	0,6
Créances irrécouvrables .....	1,4	1,2
<b>Total frais administratifs et commerciaux .....</b>	<b>37,0</b>	<b>56,7</b>

Autres produits et autres charges

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles .....	0,0	0,1
Autres produits opérationnels .....	0,1	-
<b>Total autres produits .....</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
Charges de restructuration .....	(0,7)	(1,9)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles .....	(25,1)	(0,0)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et d'autres actifs incorporels .....	(15,8)	(27,8)
Dépréciation des actifs corporels .....	(14,0)	-
Autres dépenses .....	(6,9)	(0,2)
<b>Total autres charges .....</b>	<b>(62,6)</b>	<b>(30,0)</b>
<b>Autres produits et charges</b>	<b>(62,5)</b>	<b>(29,8)</b>

## 12. | ACTIFS NON COURANTS

### 12.1 | *Goodwill* et immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Partenariats stratégiques	Réseaux de distribution	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles	<i>Goodwill</i>
<b>Valeurs brutes au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>185,6</b>	<b>638,6</b>	<b>530,7</b>	<b>1 354,9</b>	<b>4 428,3</b>
Variations de périmètre .....	-	-	4,7	4,7	46,9
Acquisitions .....	-	-	43,1	43,1	-
Cessions .....	-	-	(2,6)	(2,6)	-
Ecart de conversion .....	-	24,5	29,3	53,8	137,2
Autres variations .....	-	-	(2,6)	(2,6)	-
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2014</b>	<b>185,6</b>	<b>663,1</b>	<b>602,5</b>	<b>1 451,3</b>	<b>4 612,4</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(7,3)	(7,3)	(29,7)
Acquisitions .....	-	-	52,6	52,6	-
Cessions .....	-	-	(2,1)	(2,1)	-
Ecart de conversion .....	-	18,4	25,1	43,5	100,1
Autres variations .....	-	-	(6,8)	(6,8)	(26,5)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2015</b>	<b>185,6</b>	<b>681,6</b>	<b>664,0</b>	<b>1 531,2</b>	<b>4 656,3</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>-</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(310,7)</b>	<b>(316,5)</b>	<b>(317,1)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(0,5)	(0,5)	-
Dotations aux amortissements .....	-	-	(40,9)	(40,9)	-
Dépréciations .....	-	-	(0,1)	(0,1)	(48,5)
Reprises d'amortissements .....	-	-	2,1	2,1	-
Ecart de conversion .....	-	-	(16,0)	(16,0)	(2,9)
Autres variations .....	-	-	4,6	4,6	-
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014</b>	<b>-</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(361,4)</b>	<b>(367,2)</b>	<b>(368,5)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	7,3	7,3	46,9
Dotations aux amortissements .....	-	-	(50,8)	(50,8)	-
Dépréciations .....	-	-	(6,7)	(6,7)	(105,7)
Reprises d'amortissements .....	-	-	1,9	1,9	-
Ecart de conversion .....	-	-	(14,0)	(14,0)	11,1
Autres variations .....	-	-	6,2	6,2	26,5
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015</b>	<b>-</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(417,4)</b>	<b>(423,2)</b>	<b>(389,7)</b>
<b>Valeurs nettes au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>185,6</b>	<b>632,8</b>	<b>220,0</b>	<b>1 038,4</b>	<b>4 111,2</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2014</b>	<b>185,6</b>	<b>657,3</b>	<b>241,2</b>	<b>1 084,0</b>	<b>4 243,9</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2015</b>	<b>185,6</b>	<b>675,8</b>	<b>246,6</b>	<b>1 108,0</b>	<b>4 266,6</b>

(1) Dont dépréciation du *goodwill* (50,5 millions d'euros au titre de l'Australie, 33,9 millions d'euros au titre des Pays-Bas, 11,4 millions d'euros au titre de l'Amérique latine et 9,9 millions d'euros au titre de la Slovaquie) et dépréciation des autres actifs incorporels (4,4 millions d'euros au titre de l'Amérique latine, 1,3 million d'euros au titre de la Slovaquie et 1,0 million d'euros au titre des Pays Baltes)

#### Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

#### Réseaux de distribution

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 1,0% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie, s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

## Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend la valeur nette comptable des logiciels pour un montant de 127,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (113,1 millions d'euros 31 décembre 2014) et celle des relations clients pour un montant de 51,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 (64,3 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Des relations clients sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée de vie en fonction de leur attrition constatée sur une base historique, comprise entre 5 et 15 ans.

### Goodwill

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de réseau et de gestion administrative. Le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an.

#### Test de dépréciation du goodwill

Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente, pour une entité, le plus petit niveau auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

(en millions d'euros)

	Secteur géographique	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
		Goodwill	Immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	Total	Goodwill <sup>(2)</sup>	Immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	Total
UGT							
France	Europe	1 010,1	169,4	1 179,5	1 010,1	169,4	1 179,5
Etats-Unis	Amérique du Nord	1 015,6	157,4	1 173,0	910,7	141,2	1 051,9
Canada	Amérique du Nord	449,8	67,0	516,8	483,4	72,0	555,5
Royaume-Uni	Europe	235,7	69,7	305,4	222,1	65,7	287,8
Suisse	Europe	276,7	38,9	315,6	249,3	35,0	284,3
Allemagne	Europe	184,4	51,7	236,1	184,4	51,7	236,1
Suède	Europe	201,4	20,5	221,9	197,0	20,0	217,1
Norvège	Europe	161,9	12,9	174,8	171,9	13,7	185,6
Australie	Asie-Pacifique	122,3	26,0	148,3	173,1	26,2	199,3
Autriche	Europe	88,5	13,0	101,5	88,5	13,0	101,5
Belgique	Europe	72,5	-	72,5	72,5	-	72,5
Pays-Bas	Europe	18,9	17,3	36,2	52,8	17,3	70,1
Autres		428,8	217,6	646,4	428,0	217,7	645,7
	<b>Total</b>	<b>4 266,6</b>	<b>861,4</b>	<b>5 128,0</b>	<b>4 243,9</b>	<b>843,0</b>	<b>5 086,9</b>

(1) A durée de vie indéfinie

(2) Consécutivement au changement, en 2015, de la politique de prestations de services marketing au sein du Groupe, Rexel a réaffecté le *goodwill* aux UGT concernées. Le tableau ci-dessus présente le montant du *goodwill* après cette réaffectation qui prend effet le 31 décembre 2014.

### Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité, dont le calcul repose sur les flux de trésorerie issus du plan stratégique à 3 ans établi en juin 2015 et mis à jour lors du processus budgétaire en novembre 2015. Les flux de trésorerie sont extrapolés sur une période supplémentaire de deux ans et prennent en compte une valeur terminale. Un taux de croissance à l'infini a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale. Par ailleurs, les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant le coût moyen pondéré du capital après impôt pour chaque pays. Le risque spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie est pris en compte à travers le taux d'intérêt de la dette souveraine de chaque pays et le coefficient bêta. Le coût moyen pondéré du capital représente la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et des conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Le calcul de la valeur d'utilité est particulièrement sensible aux hypothèses du taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

- Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel, des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant un profil identique.

- Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
France	7,5%	7,7%
Etats-Unis	8,0%	8,5%
Canada	8,0%	7,5%
Royaume-Uni	7,8%	8,4%
Suisse	6,3%	6,7%
Allemagne	7,2%	7,9%
Suède	7,3%	7,8%
Norvège	7,9%	8,2%
Australie	9,5%	10,0%
Autriche	7,7%	7,4%
Pays-Bas	7,7%	7,2%
Belgique	7,5%	7,6%
Autres	5.6% à 14.7%	6.6% à 15.7%

- Taux de croissance à l'infini

Le taux de croissance à l'infini est utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà d'un horizon de cinq ans. Il reflète le taux d'inflation à long terme. Le taux de croissance à l'infini retenu pour calculer la valeur terminale s'est élevé à 2%, excepté pour l'Australie : 2,5% (identique à 2014).

### Dépréciation

Les résultats des tests de dépréciation ont conduit à constater en 2015 une dépréciation d'un montant de 84,4 millions d'euros qui a été allouée au *goodwill* de (i) l'Australie pour 50,5 millions d'euros principalement due à la détérioration des conditions de marché résultant de la baisse constante de la demande en produits électriques dans l'industrie minière, (ii) des Pays-Bas pour 33,9 millions d'euros du fait d'une phase de redressement plus lente qu'attendue.

En 2014, une dépréciation avait été constatée pour un montant de 20,7 millions d'euros qui a été allouée au *goodwill* des Pays-Bas pour 12,0 millions d'euros, de la Slovaquie pour 3,4 millions d'euros, du Luxembourg pour 2,7 millions d'euros et de l'Inde pour 2,4 millions d'euros (voir note 8).

### Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'effet sur la charge de dépréciation du *goodwill* d'une variation de 50 points de base du taux d'EBITA, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

	<i>Goodwill</i> et immobilisations incorporelles nettes à durée de vie indéfinie	Taux d'actualisation	Croissance perpétuelle	EBITA (-50 pt de %)	Taux d'actualisation (+ 50 pt de %)	Croissance à l'infini (-50 pt de %)
France	1 179,5	7,5%	2,0%	-	-	-
Etats-Unis	1 173,0	8,0%	2,0%	-	-	-
Canada	516,8	8,0%	2,0%	-	-	-
Royaume-Uni	305,4	7,8%	2,0%	-	-	-
Suisse	315,6	6,3%	2,0%	-	-	-
Allemagne	236,1	7,2%	2,0%	-	-	-
Suède	221,9	7,3%	2,0%	-	-	-
Norvège	174,8	7,9%	2,0%	-	-	-
Australie	148,3	9,5%	2,5%	(17,4)	(15,7)	(9,8)
Autriche	101,5	7,7%	2,0%	-	-	-
Pays-Bas	36,2	7,7%	2,0%	(13,9)	(6,5)	(3,8)
Belgique	72,5	7,5%	2,0%	-	-	-
Autres	646,4	5.6% à 14.7%	5.2% à 2.0%	(10,9)	(0,5)	(0,2)
<b>Total</b>	<b>5 128,0</b>			<b>(42,2)</b>	<b>(22,7)</b>	<b>(13,8)</b>

## 12.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs corporels	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2014</b>	<b>257,5</b>	<b>639,9</b>	<b>28,8</b>	<b>926,2</b>
Variations de périmètre .....	1,3	2,5	0,3	4,0
Acquisitions .....	6,5	45,8	10,5	62,7
Cessions .....	(8,0)	(41,2)	(0,7)	(49,9)
Ecarts de conversion .....	7,1	16,4	0,6	24,0
Autres variations .....	0,2	(0,3)	(2,6)	(2,7)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2014</b>	<b>264,5</b>	<b>663,0</b>	<b>36,8</b>	<b>964,4</b>
Variations de périmètre .....	-	(10,6)	0,1	(10,5)
Acquisitions .....	9,6	53,9	5,4	68,9
Cessions .....	(3,8)	(37,2)	(2,1)	(43,2)
Ecarts de conversion .....	8,0	10,3	1,0	19,3
Autres variations .....	(7,4)	(1,7)	(10,2)	(19,2)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2015</b>	<b>270,9</b>	<b>677,8</b>	<b>31,0</b>	<b>979,7</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2014</b>	<b>(135,1)</b>	<b>(494,9)</b>	<b>(18,1)</b>	<b>(648,1)</b>
Variations de périmètre .....	-	(1,6)	-	(1,6)
Dotations aux amortissements .....	(10,5)	(43,3)	(2,1)	(56,0)
Dépréciations .....	(0,2)	(0,5)	(0,0)	(0,7)
Reprises d'amortissements .....	4,5	39,4	0,5	44,4
Ecarts de conversion .....	(2,9)	(12,9)	(0,1)	(15,8)
Autres variations .....	(0,3)	0,8	-	0,5
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014</b>	<b>(144,4)</b>	<b>(513,0)</b>	<b>(19,8)</b>	<b>(677,3)</b>
Variations de périmètre .....	-	6,4	5,0	11,4
Dotations aux amortissements .....	(10,5)	(45,9)	(2,2)	(58,6)
Dépréciations .....	(4,3)	(1,0)	(6,8)	(12,1)
Reprises d'amortissements .....	1,9	34,4	0,9	37,2
Ecarts de conversion .....	(3,4)	(8,5)	0,8	(11,1)
Autres variations .....	7,8	7,5	4,1	19,4
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015</b>	<b>(153,0)</b>	<b>(520,0)</b>	<b>(18,0)</b>	<b>(691,0)</b>
<b>Valeurs nettes au 1er janvier 2014</b>	<b>122,4</b>	<b>145,0</b>	<b>10,7</b>	<b>278,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2014</b>	<b>120,1</b>	<b>150,0</b>	<b>17,0</b>	<b>287,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2015</b>	<b>117,9</b>	<b>157,8</b>	<b>13,0</b>	<b>288,7</b>

Les acquisitions de l'exercice 2015 incluent 10,0 millions d'euros (4,7 millions d'euros en 2014) d'actifs financés par voie de contrats de location financement. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, ces acquisitions sont incluses dans les flux provenant des activités d'investissement, la dette financière correspondante étant intégrée dans la ligne « Variation des dettes résultant des contrats de location » au sein des flux provenant des activités de financement.

## 12.3 | Actifs financiers

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Prêts .....	-	0,1
Dépôts .....	25,3	24,5
Instruments dérivés .....	8,3	-
Autres actifs financiers .....	0,2	0,2
<b>Actifs financiers</b> .....	<b>33,8</b>	<b>24,8</b>

## 13. | ACTIFS COURANTS

### 13.1 | Stocks

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Coût .....	1 623,8	1 582,1
Dépréciation .....	(88,7)	(94,9)
<b>Stocks</b> .....	<b>1 535,0</b>	<b>1 487,2</b>

#### Evolution des provisions pour dépréciation

	2015	2014
(en millions d'euros)		
<b>Dépréciation des stocks au 1<sup>er</sup> janvier</b> .....	<b>(94,9)</b>	<b>(95,0)</b>
Variations de périmètre .....	3,7	(1,4)
Dépréciation nette .....	(7,6)	1,8
Ecart de conversion .....	(2,2)	(4,4)
Autres variations .....	12,4	4,1
<b>Dépréciation des stocks au 31 décembre</b> .....	<b>(88,7)</b>	<b>(94,9)</b>

### 13.2 | Créances clients

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Valeur nominale .....	2 247,6	2 342,4
Dépréciation .....	(118,3)	(136,3)
<b>Créances clients</b> .....	<b>2 129,4</b>	<b>2 206,0</b>

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 259,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 (239,8 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance-crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 781,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 (753,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis et au Canada. Les montants couverts par ces garanties représentent 247,6 millions d'euros au 31 décembre 2015 (263,6 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### Evolution des provisions pour dépréciation

(en millions d'euros)	2015	2014
<b>Dépréciation des créances clients au 1er janvier .....</b>	<b>(136,3)</b>	<b>(150,7)</b>
Variations de périmètre .....	4,7	(1,5)
Dépréciation nette ..... (1)	14,7	18,5
Ecart de conversion .....	(1,4)	(2,6)
<b>Dépréciation des créances clients au 31 décembre .....</b>	<b>(118,3)</b>	<b>(136,3)</b>

(1) Dont reprise de provisions relatives à des créances passées en pertes pour un montant de 44,6 millions d'euros en 2015 (41,3 millions en 2014)

Au 31 décembre 2015, des créances clients font l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle à la suite de la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 87,8 millions d'euros (103,0 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Conformément au principe comptable énoncé dans la note 3.8.3, toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation correspondant à des risques évalués sur la base des retards de paiement pour un montant de 30,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 (33,3 millions d'euros au 31 décembre 2014).

L'échéancier des créances échues est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2015	2014
De 1 à 30 jours .....	261,8	273,6
De 31 à 60 jours .....	72,7	82,6
De 61 à 90 jours .....	35,4	33,3
De 91 à 180 jours .....	36,4	34,3
> 180 jours .....	34,3	32,1

## 13.3 | Autres actifs

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2015	2014
Ristournes fournisseurs à recevoir .....	339,2	351,6
TVA déductible et autres taxes sur les ventes .....	22,0	45,5
Charges constatées d'avance .....	39,9	33,5
Instruments dérivés .....	2,4	0,1
Autres créances .....	91,8	68,2
<b>Autres actifs .....</b>	<b>495,3</b>	<b>499,0</b>

## 14. | ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Les actifs et les passifs sont classés comme « détenus en vue de la vente » dès lors que leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification. L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés en « Actifs destinés à être cédés », les actifs non courants (ou les groupes d'actifs) et les passifs non courants sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

En 2015, le Groupe est entré en négociation exclusive en vue de céder ses activités en Pologne, en Slovaquie et aux Pays Baltes. En conséquence, le Groupe a signé, le 19 janvier 2016, un contrat-cadre et des contrats de ventes locaux avec le groupe Würth, qui prévoient un prix de vente fondé sur une valeur d'entreprise de 10 millions d'euros diminuée des ajustements de besoin en fonds de roulement calculé à la date de cession. Cette transaction reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et devrait intervenir en 2016. Les contrats de cession prévoient que Rexel indemnise l'acquéreur pour tout passif qu'il aurait à subir au titre de cette transaction. La garantie de passif est limitée à un montant de 8 millions d'euros. Cette cession n'a pas été qualifiée d'activité abandonnée car la Pologne, la Slovaquie et les Pays Baltes ne représentent pas une zone géographique majeure. Les résultats des activités concernées ne sont donc pas présentés séparément dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2015, le groupe d'actifs est présenté dans les poste « actifs destinés à être cédés » et en « passifs liés aux actifs destinés à être cédés ». Le Groupe a enregistré une dépréciation des actifs destinés à être cédés d'un montant de 27,1 millions d'euros pour ajuster la valeur nette comptable des actifs destinés à être cédés au prix de vente diminué des coûts de transaction.

Les actifs et passifs de ces pays classés en actifs et passifs destinés à être cédés se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre 2015</b>
<b>Actifs</b>	
Stocks	8,0
Créances clients	36,3
Autres actifs	3,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9
<b>Total des actifs</b>	<b>50,7</b>
<b>Dettes</b>	
Dettes financières	0,2
Dettes fournisseurs	38,2
Autres dettes	12,3
<b>Total des passifs</b>	<b>50,6</b>
<b>Actifs nets destinés à être cédés</b>	<b>0,1</b>

Au 31 décembre 2015, la réserve de conversion reconnue en capitaux propres est de 6,2 million d'euros, qui sera reclassée en résultat lors de la cession effective.

Par ailleurs, les autres actifs destinés à être cédés s'élevant à 3,1 millions d'euros comprennent essentiellement des immeubles en Europe.

## 15. | TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Valeurs mobilières de placement .....	481,3	926,1
Disponibilités .....	322,5	232,6
Fonds de caisses .....	1,1	1,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>804,8</b>	<b>1 159,8</b>

Au 31 décembre 2015, les valeurs mobilières comprennent des parts de SICAV, évaluées à leur juste valeur, pour un montant de 481,3 millions d'euros (926,1 millions d'euros en 2014). Ces placements sont réalisés en conformité avec la politique de placement du Groupe, établissant que les fonds dans lesquels ils sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte.

## 16. | SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

	Note	Catégorie IAS 39	Hiérarchie Juste Valeur *	Au 31 décembre			
				2015		2014	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions d'euros)							
Instruments dérivés dans une relation de couverture..... (1)	JV Rés.	2		8,0	8,0	-	-
Instruments dérivés dans une relation de couverture..... (1)	JV Cap.	2		0,2	0,2	-	-
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2		0,2	0,2	-	-
Prêts .....	P&C			-	-	0,1	0,1
Dépôts .....	P&C			25,3	25,3	24,5	24,5
Autres .....	(2)	N/A		0,2	N/A	0,2	N/A
<b>Actifs financiers non courants .....</b>	<b>12.3</b>			<b>33,8</b>	<b>-</b>	<b>24,8</b>	<b>-</b>
<b>Créances clients .....</b>	<b>13.2</b>	P&C		<b>2 129,4</b>	<b>2 129,4</b>	<b>2 206,0</b>	<b>2 206,0</b>
Ristournes fournisseurs à recevoir .....		P&C		339,2	339,2	351,6	351,6
TVA déductible et autres taxes .....	(2)	N/A		22,0	N/A	45,5	N/A
Autres créances .....		P&C		91,8	91,8	68,2	68,2
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2		2,4	2,4	0,1	0,1
Charges constatées d'avance .....	(2)	N/A		39,9	N/A	33,5	N/A
<b>Autres actifs courants .....</b>	<b>13.3</b>			<b>495,3</b>	<b>-</b>	<b>499,0</b>	<b>-</b>
Valeurs mobilières de placement .....	JV Rés.	2		481,3	481,3	926,1	926,1
Disponibilités .....		P&C		323,5	323,5	233,8	233,8
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>15</b>			<b>804,8</b>	<b>-</b>	<b>1 159,8</b>	<b>-</b>

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Juste valeur par les autres éléments du résultat global	JV Cap.
Non applicable	N/A

\* Pour la définition des hiérarchies de la juste valeur, voir la note 3.8.4

## 17. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

### 17.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros. Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
		<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 1er janvier 2014</b> .....	<b>283 337 214</b>	<b>1 416,7</b>	<b>1 510,8</b>
Exercice d'options de souscription d'actions .....	17 000	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende .....	9 269 384	46,3	99,5
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	35 237	0,2	0,5
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions .....	846 741	4,2	-
Annulation d'actions propres.....	(1 500 000)	(7,5)	(14,1)
Attribution gratuite d'actions .....	-	-	(8,2)
Annulation d'actions attribuées gratuitement .....	-	-	11,3
<b>Au 31 décembre 2014</b> .....	<b>292 005 576</b>	<b>1 460,0</b>	<b>1 599,8</b>
Exercice d'options de souscription d'actions .....	14 900	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende .....	8 955 801	44,8	82,1
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	109 181	0,5	-
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions.....	785 920	3,9	-
Attribution gratuite d'actions .....	-	-	(9,0)
Annulation d'actions attribuées gratuitement .....	-	-	7,5
<b>Au 31 décembre 2015</b> .....	<b>301 871 378</b>	<b>1 509,4</b>	<b>1 680,5</b>

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 14 900 options relatives aux programmes d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés et cadres exécutifs du Groupe ont été exercées (17 000 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014).

(2) L'Assemblée générale du 27 mai 2015 a approuvé la distribution d'un dividende de 0,75 euro par action, en offrant aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en numéraire ou sous forme d'actions au prix unitaire de 14,21 euros. Le montant total des dividendes distribués s'élève à 218,5 millions d'euros, dont 91,2 millions d'euros payés en numéraire et 127,3 millions d'euros par émission de 8 955 801 actions nouvelles. Les frais liés à cette augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 0,3 million d'euros.

(3) Emission de 774 796 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2011 (« Plan 4+0 ») et 11 124 actions dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions de 2013 (« Plan 2+2 »)

### 17.2 | Gestion du capital et actions propres

L'Assemblée générale du 27 mai 2015 a autorisé le Conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros par action. Ce programme est limité à 250 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale, soit jusqu'au 26 novembre 2016.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu avec un établissement financier un mandat conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 15,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 (16,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

En complément à ce programme, Rexel a racheté 1 132 736 actions propres pour les remettre aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions.

Au 31 décembre 2015, Rexel détenait 1 602 736 actions propres (1 737 761 au 31 décembre 2014), valorisées au cours moyen de 12,48 euros (13,18 euros au 31 décembre 2014) et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 20,0 millions d'euros (22,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, les moins-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2015 se sont élevées à 0,6 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (moins-values de 0,8 million d'euros en 2014).

## 17.3 | Dividendes

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	0,75 €	0,75 €
<b>Dividendes payés (en millions d'euros) .....</b>	<b>218,5</b>	<b>211,9</b>
<i>dont: - dividendes payés en numéraire .....</i>	<i>91,2</i>	<i>65,6</i>
<i>- dividendes payés par émission d'actions .....</i>	<i>127,3</i>	<i>146,3</i>

## 18. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### 18.1 | Plans d'attribution gratuite d'actions

En complément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions dont les caractéristiques sont exposées ci-après :

#### Plans mis en place en 2015

Le 28 juillet 2015, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 1 798 393 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires, selon leur pays de résidence, sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- trois ans (29 juillet 2018), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (29 juillet 2020) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 » ;
- quatre ans (29 juillet 2019), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 3 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	Présence au 4 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	Total
	Plan	3+2	
Date de livraison des actions du plan	29 juillet 2018	29 juillet 2019	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 28 juillet 2015	10,56	9,91	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 28 juillet 2015</b>	<b>795 775</b>	<b>1 002 618</b>	<b>1 798 393</b>
Annulation en 2015	(6 325)	(34 275)	<b>(40 600)</b>
<b>Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015</b>	<b>789 450</b>	<b>968 343</b>	<b>1 757 793</b>

La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

#### Plans mis en place en 2014

Le 22 mai 2014, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 1 641 008 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- deux ans (23 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2018) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 2+2 » ;
- trois ans (23 mai 2017), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2019) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 » ;
- quatre ans (23 mai 2018), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre de deux plans intitulés « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 2 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2015, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2015, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Présence au 3 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2016, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2016, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Total
	Plan	2+2	4+0	3+2	
Date de livraison des actions du plan	23 mai 2016	23 mai 2018	23 mai 2017	23 mai 2018	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 22 mai 2014	13,49	12,14	12,78	12,11	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 22 mai 2014</b>	<b>348 980</b>	<b>471 524</b>	<b>348 980</b>	<b>471 524</b>	<b>1 641 008</b>
Annulation en 2014	(4 263)	(11 963)	(4 263)	(11 963)	<b>(32 452)</b>
Annulation en 2015	(18 021)	(96 041)	(18 021)	(96 041)	<b>(228 124)</b>
<b>Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015</b>	<b>326 696</b>	<b>363 520</b>	<b>326 696</b>	<b>363 520</b>	<b>1 380 432</b>

La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon au terme de la période d'acquisition de deux ou trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

### Plans mis en place en 2013

Le 30 avril et le 25 juillet 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 2 131 539 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de deux ans à compter de la date d'attribution, ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 » ou de quatre ans à compter de la date d'attribution, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

Par ailleurs, le 30 avril 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses chefs d'agence pour un nombre maximum de 521 600 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de trois ans (2 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (2 mai 2018) dans le cadre du plan intitulé « Plan 3+2 », soit à l'issue d'une période de cinq ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 5+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Cadres dirigeants et exécutifs		Managers opérationnels		Total
<b>Conditions d'acquisition</b>	Présence au 2 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITA ajusté de 2013, (ii) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2012 et 2014, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2013 et 2014, (iv) niveau de flux de trésorerie libre avant intérêts et impôt 2013 et (v) Présence au 2 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à un panel d'actions d'entreprises du même secteur d'activité.		Présence au 3 <sup>ème</sup> anniversaire de la mise en place du plan		
Plan	2+2	4+0	3+2	5+0	
Date de livraison des actions du plan de mai	4 mai 2015	2 mai 2017	2 mai 2016	2 mai 2018	
<i>Juste valeur des actions à la date d'octroi du 30 avril 2013</i>	13,70	12,04	14,37	12,71	
Nombre maximum d'actions attribuées au 30 avril 2013	793 310	1 259 819	99 100	422 500	<b>2 574 729</b>
Date de livraison des actions du plan de juillet	27 juillet 2015	26 juillet 2017			
<i>Juste valeur des actions à la date d'octroi du 25 juillet 2013</i>	15,73	14,07			
Nombre maximum d'actions attribuées au 25 juillet 2013	50 694	27 716			<b>78 410</b>
<b>Total du Nombre d'actions attribuées en 2013</b>	<b>844 004</b>	<b>1 287 535</b>	<b>99 100</b>	<b>422 500</b>	<b>2 653 139</b>
Annulation en 2013	(368 148)	(563 165)	(11 100)	(18 200)	<b>(960 613)</b>
Annulation en 2014	(155 619)	(274 550)	-	(31 500)	<b>(461 669)</b>
Annulation en 2015	(119 717)	(177 006)	(7 000)	(45 900)	<b>(349 623)</b>
Livraison en 2015	(200 520)	-	-	-	<b>(200 520)</b>
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015	-	<b>272 814</b>	<b>81 000</b>	<b>326 900</b>	<b>680 714</b>

La juste valeur de ces actions a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, consistant à simuler le cours de bourse de Rexel au bout de deux ans, date à laquelle elles doivent être remises aux bénéficiaires. Par ailleurs, l'effet relatif aux restrictions de dividendes attachés à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires est déduite de la juste valeur.

### Plans mis en place en 2012 et antérieurement

En 2012 et 2011, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants, managers opérationnels et employés clés.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

	Plans attribués en 2012	Plans attribués en 2011
<i>Juste valeur moyenne des actions à la date d'octroi</i>	13,32 €	11,64 €
<b>Nombre maximum d'actions attribuées initialement</b>	<b>2 262 404</b>	<b>2 752 789</b>
Actions annulées	(1 666 130)	(1 976 243)
Actions livrées	(204 328)	-
<b>Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2014 et non encore livrées</b>	<b>391 946</b>	<b>776 546</b>
Annulation en 2015	(437)	(1 750)
Livraison en 2015	-	(774 796)
<b>Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2015 et non encore livrées</b>	<b>391 509</b>	-

## 18.2 | Plans d'options de souscription d'actions

En 2005, Rexel avait mis en place un programme d'options de souscription d'actions au bénéfice d'employés clés du Groupe, prévoyant notamment la survenance de certains événements, tels que l'introduction en bourse. Les options de ces plans ont été entièrement attribuées lors de l'introduction en bourse des actions de Rexel en avril 2007.

Conformément à ces programmes, les options sont exerçables à la juste valeur des actions à la date de leur octroi et pendant une période de 10 ans après la date d'octroi. Ces plans sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres.

Date d'attribution / Bénéficiaires	Nombre d'instruments attribués à l'origine	Nombre d'options vivantes au 31 décembre 2015	Date d'échéance des options	Prix d'exercice
<b>Options attribuées aux cadres exécutifs (Plan n°1)</b>				
- le 28 octobre 2005	2 711 000	32 820	28 oct. 2016	5 €
- le 31 mai 2006	169 236	-		
- le 4 octobre 2006	164 460	-		
<b>Options attribuées aux employés clés (Plan n°2)</b>				
- le 30 novembre 2005	259 050	106 278	30 nov. 2016	5 €
- le 31 mai 2006	34 550	3 976		
<b>Total des options attribuées par Rexel</b>	<b>3 338 296</b>	<b>143 074</b>		

## 18.3 | Charge liée aux paiements fondés sur des actions

La charge relative aux plans d'attribution gratuite d'actions a été comptabilisée dans le poste « Frais administratifs et commerciaux ». Elle est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Plans mis en place en 2011.....	-	1,4
Plans mis en place en 2012.....	0,1	2,2
Plans mis en place en 2013.....	3,5	5,8
Plans mis en place en 2014.....	4,2	4,1
Plans mis en place en 2015.....	1,8	-
Charge relative à l'offre réservée aux salariés.....	0,8	0,8
<b>Total charge liée aux paiements fondés sur des actions .....</b>	<b>10,5</b>	<b>14,4</b>

## 19. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société:</b>		
- dont résultat net des activités poursuivies (en millions d'euros) .....	86,2	240,5
- dont résultat net des activités cédées (en millions d'euros) .....	(69,3)	(40,8)
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros) .....</b>	<b>16,9</b>	<b>199,7</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) .....	295 041	286 128
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers).	128	562
Actions potentielles non dilutives (en milliers) .....	881	1 324
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers) .....</b>	<b>296 050</b>	<b>288 014</b>
<b>Résultat net par action (en euros) .....</b>	<b>0,06</b>	<b>0,69</b>
Actions potentielles dilutives (en milliers) .....	1 008	2 550
- dont options de souscription d'actions (en milliers) .....	94	110
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers) .....	914	2 439
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers) .....</b>	<b>297 058</b>	<b>290 564</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros) .....</b>	<b>0,06</b>	<b>0,69</b>

(1) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

## 20. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Au 31 décembre	
	2015	2014
(en millions d'euros)		
Provisions .....	57,0	64,4
Instruments dérivés .....	5,1	19,2
Autres passifs non courants .....	10,2	10,1
<b>Provisions et autres passifs non courants .....</b>	<b>72,3</b>	<b>93,7</b>

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 10,2 millions d'euros (10,1 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Restructuration <sup>(1)</sup>	Litiges fiscaux	Autres litiges & garanties <sup>(2)</sup>	Immeubles vacants <sup>(3)</sup>	Total provisions
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>17,5</b>	<b>6,8</b>	<b>22,5</b>	<b>18,7</b>	<b>65,4</b>
Augmentations de provisions .....	29,9	-	5,9	10,5	<b>46,3</b>
Reprises de provisions utilisées .....	(19,8)	(0,7)	(7,0)	(13,8)	<b>(41,3)</b>
Reprises de provisions non utilisées .....	(1,3)	(4,7)	(0,4)	(1,0)	<b>(7,4)</b>
Ecart de conversion .....	0,4	0,1	-	1,0	<b>1,5</b>
Autres variations .....	(0,1)	-	-	-	<b>(0,1)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>26,6</b>	<b>1,5</b>	<b>21,0</b>	<b>15,3</b>	<b>64,4</b>
Augmentations de provisions .....	17,0	2,4	6,8	7,3	<b>33,5</b>
Reprises de provisions utilisées .....	(24,7)	-	(2,9)	(9,1)	<b>(36,7)</b>
Reprises de provisions non utilisées .....	(3,3)	(1,1)	(0,5)	(0,6)	<b>(5,5)</b>
Ecart de conversion .....	0,1	-	(0,2)	0,7	<b>0,6</b>
Autres variations .....	1,1	-	(0,3)	(0,1)	<b>0,7</b>
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>16,8</b>	<b>2,8</b>	<b>23,9</b>	<b>13,5</b>	<b>57,0</b>

Les provisions couvrent principalement :

- (1) les restructurations engagées dans le cadre de plans sociaux et de départs volontaires visant à adapter la structure du Groupe à la conjoncture actuelle. Ces plans de restructuration concernent la fermeture d'agences, de centres logistiques et de locaux administratifs. Les restructurations engagées au 31 décembre 2015 concernent principalement l'Europe pour un montant de 10,9 millions d'euros (20,2 millions d'euros en 2014), l'Amérique du Nord pour un montant de 2,6 millions d'euros (4,6 millions d'euros en 2014) et l'Asie-Pacifique pour un montant de 3,3 millions d'euros (1,7 million d'euros en 2014) ;
- (2) les autres litiges et les garanties pour un montant de 23,9 millions d'euros (21,0 millions d'euros en 2014), dont un montant de 10,8 millions d'euros relatif à un contentieux avec l'URSSAF (8,6 millions d'euros en 2014), un montant de 2,9 millions d'euros (2,5 millions d'euros en 2014) relatif aux litiges liés au personnel et un montant de 1,6 million d'euros (1,8 million d'euros en 2014) relatif aux litiges commerciaux ;
- (3) les coûts générés par des locaux laissés vacants, principalement au Royaume-Uni, pour un montant de 4,3 millions d'euros (6,7 millions d'euros en 2014), aux Etats-Unis pour un montant de 2,9 millions d'euros (identique à 2014) et en France pour un montant de 1,4 million d'euros (2,1 millions en 2014).

## 21. | AVANTAGES DU PERSONNEL

### 21.1 | Description des régimes à prestations définies

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie accordés aux anciens salariés, y compris les retraités.

Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Canada, le Royaume-Uni et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe.

Au Royaume-Uni, les plans de retraite à prestations définies sont gérés par le fonds de pension *Rexel UK Pension Scheme*. Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 5 avril 2002. Les droits accumulés et les pensions font l'objet d'une indexation. Les objectifs statutaires de financement sont validés conjointement par le *Trustee board* et la société. Dans ce cadre, le *Trustee board* procède à l'évaluation du régime au moins tous les trois ans. Sur la base de cette évaluation, un échéancier des cotisations, permettant de restaurer l'équilibre du régime à terme, est décidé avec la société. La dernière évaluation du régime a été réalisée le 5 avril 2014 et a été projetée jusqu'au 31 décembre 2015 pour les besoins de la clôture de l'exercice. Le *Trustee board* est également responsable de la stratégie d'investissement du fonds.

En Suisse, Rexel propose un régime de retraite complémentaire pour ses employés. Les actifs sont gérés dans un fonds de pension *Pension Kasse*, réservé à Elektro Material. Le régime fonctionne comme un contrat de retraite à cotisations définies assorti d'un rendement garanti, le qualifiant ainsi de régime à prestations définies. Le *Conseil de Fondation* est responsable de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée d'allocation des actifs ayant pour objectif d'en garantir le rendement. Le fonds fait l'objet d'une évaluation tous les ans.

Aux Pays-Bas, le principal régime de retraite, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, était un plan hybride composé d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies. La partie du plan à prestations définies était soumise à un plafond, au-delà duquel se déclenchait un plan à cotisations définies. Le plan à prestations définies était ouvert aux nouveaux entrants et la prestation était basée sur le salaire moyen perçu au cours de la carrière. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, un régime de retraite collectif à cotisations définies (*Collective Defined Contribution* ou CDC) a été mis en place aux Pays-Bas en lieu et place d'un régime à prestations définies (*Defined Benefit* ou DB). Les dispositions contractuelles du régime CDC définissent une nouvelle formule de cotisation pour servir les prestations futures. Le risque de l'employeur au titre des services passés a été transféré au fonds de pension avec les augmentations des droits acquis financés exclusivement par les ressources disponibles du fonds. Ainsi, toute obligation contractuelle ou implicite au titre du régime DB a été éteinte. La déconsolidation du plan DB n'a eu d'incidence comptable ni sur le bilan ni dans le compte de résultat en 2014. En effet, la valeur nette de l'obligation au 31 décembre 2013 était nulle (la juste valeur de l'obligation et celle des actifs de couverture était de 351,5 millions d'euros).

Au Canada, les régimes à prestations définies concernent principalement :

- Le régime « Employés », qui est agréé fiscalement et qui a deux types de dispositions : celles qualifiées de prestations définies et celles qualifiées de cotisations définies. Les prestations définies relèvent d'une formule basée sur le salaire moyen en cours de carrière. Ce plan a été fermé pour les membres du personnel entrant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.
- Le régime de retraite « Cadres » et le régime complémentaire « Dirigeants », qui assurent aux retraités une pension calculée sur un pourcentage des derniers salaires perçus. Le régime « Cadres » est un plan agréé fiscalement. Le régime « Dirigeants » offre deux prestations : la première assure un complément de prestations au-delà des limites fixées pour le régime « Cadres ». La seconde offre une rente calculée sur le capital constitutif lors du départ à la retraite.

Une évaluation complète est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation a été réalisée au 31 décembre 2013. Les données quantitatives au titre de 2015 ont été projetées sur la base des dernières évaluations disponibles.

## 21.2 | Informations relatives aux régimes à prestations définies

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

(en millions d'euros)	Valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
<b>Au 1er janvier 2014</b> .....	<b>409,2</b>	<b>377,7</b>	<b>228,4</b>	<b>162,2</b>	<b>147,1</b>	<b>1 324,6</b>
Coûts des services rendus de la période .....	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Charges d'intérêts financiers .....	1,8	17,3	10,5	3,3	5,4	38,3
Prestations servies .....	(1,6)	(12,8)	(13,3)	(4,4)	(7,8)	(39,9)
Cotisations versées par les participants .....	-	-	0,6	3,0	0,1	3,6
Variations de périmètre .....	-	-	-	7,3	-	7,3
Ecarts de conversion .....	-	29,4	10,9	3,8	4,2	48,3
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	(351,5)	-	-	-	(19,7)	(371,3)
Réévaluation						
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques..</i>	<i>(10,4)</i>	<i>-</i>	<i>1,9</i>	<i>-</i>	<i>3,2</i>	<i>(5,3)</i>
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	<i>11,5</i>	<i>67,2</i>	<i>23,4</i>	<i>15,9</i>	<i>9,8</i>	<i>127,8</i>
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience .....</i>	<i>(0,0)</i>	<i>11,2</i>	<i>(1,3)</i>	<i>(1,1)</i>	<i>(2,2)</i>	<i>6,6</i>
<b>Au 31 décembre 2014</b> .....	<b>58,9</b>	<b>490,1</b>	<b>263,9</b>	<b>195,0</b>	<b>144,9</b>	<b>1 152,8</b>
Coûts des services rendus de la période .....	-	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Charges d'intérêts financiers .....	1,2	18,2	10,2	2,7	3,8	35,9
Prestations servies .....	(1,6)	(15,4)	(14,4)	(5,6)	(7,2)	(44,3)
Cotisations versées par les participants .....	-	-	0,6	3,6	0,1	4,3
Variations de périmètre .....	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	29,9	(18,0)	21,2	2,9	36,0
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	-	-	(4,4)	(1,2)	(4,8)	(10,5)
Réévaluation						
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques..</i>	<i>-</i>	<i>4,9</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0,3</i>	<i>5,3</i>
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	<i>-</i>	<i>5,1</i>	<i>(0,0)</i>	<i>8,8</i>	<i>0,8</i>	<i>14,7</i>
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience .....</i>	<i>-</i>	<i>(5,6)</i>	<i>(0,4)</i>	<i>0,2</i>	<i>(1,0)</i>	<i>(6,9)</i>
<b>Au 31 décembre 2015</b> .....	<b>58,5</b>	<b>527,3</b>	<b>240,5</b>	<b>232,1</b>	<b>145,8</b>	<b>1 204,2</b>

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
<b>Au 1er janvier 2014</b> .....	<b>405,9</b>	<b>305,6</b>	<b>166,4</b>	<b>160,3</b>	<b>43,0</b>	<b>1 081,2</b>
Cotisations versées par l'employeur .....	0,2	10,0	7,4	4,4	6,2	28,1
Cotisations versées par les participants .....	-	-	0,6	3,0	0,1	3,6
Rendements des actifs .....	1,8	13,4	7,8	3,3	1,6	27,8
Prestations servies .....	(1,6)	(12,8)	(13,3)	(4,4)	(7,3)	(39,4)
Variations de périmètre .....	-	-	-	5,0	-	5,0
Ecarts de conversion .....	-	23,1	7,6	3,6	1,1	35,3
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	(351,5)	-	-	-	(14,0)	(365,5)
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global) .....	4,2	11,5	7,3	9,6	(0,0)	32,5
<b>Au 31 décembre 2014</b> .....	<b>58,9</b>	<b>350,8</b>	<b>183,7</b>	<b>184,6</b>	<b>30,6</b>	<b>808,6</b>
Cotisations versées par l'employeur .....	-	13,3	7,3	6,5	5,2	32,2
Cotisations versées par les participants .....	-	-	0,6	3,6	0,1	4,3
Rendements des actifs .....	1,2	12,0	7,2	2,7	0,9	23,9
Prestations servies .....	(1,6)	(15,4)	(14,4)	(5,6)	(7,5)	(44,6)
Variations de périmètre .....	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	21,3	(12,6)	20,1	0,3	29,1
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	-	-	-	-	-	-
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global) .....	-	5,9	(3,8)	5,1	0,0	7,3
<b>Au 31 décembre 2015</b> .....	<b>58,5</b>	<b>387,9</b>	<b>167,9</b>	<b>217,0</b>	<b>29,6</b>	<b>860,7</b>

L'évolution des actifs et passifs nets des régimes à prestations définies se présente comme suit :

	Passif (actif) net au titre des prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
<b>Au 1er janvier 2014</b> .....	<b>3,3</b>	<b>72,2</b>	<b>62,0</b>	<b>1,9</b>	<b>104,0</b>	<b>243,4</b>
Coûts des services rendus de la période .....	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Charges d'intérêts financiers .....	-	3,9	2,7	(0,0)	3,7	10,4
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	-	-	-	-	(5,8)	(5,8)
Cotisations versées par l'employeur .....	(0,2)	(10,0)	(7,4)	(4,4)	(6,1)	(28,1)
Prestations servies .....	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Variations de périmètre .....	-	-	-	2,4	-	2,4
Ecarts de conversion .....	-	6,3	3,3	0,2	3,1	13,0
Réévaluation .....	(3,1)	66,9	16,8	5,2	10,9	96,5
<b>Au 31 décembre 2014</b> .....	<b>0,0</b>	<b>139,4</b>	<b>80,1</b>	<b>10,4</b>	<b>114,3</b>	<b>344,2</b>
Coûts des services rendus de la période .....	-	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Charges d'intérêts financiers .....	-	6,1	3,0	0,0	2,9	12,0
Effet des réductions et liquidations de régime / autres .....	-	-	(4,4)	(1,2)	(4,8)	(10,5)
Cotisations versées par l'employeur .....	-	(13,3)	(7,3)	(6,5)	(5,2)	(32,2)
Prestations servies .....	-	-	-	0,0	0,3	0,3
Variations de périmètre .....	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	8,6	(5,4)	1,1	2,7	6,9
Réévaluation .....	-	(1,5)	3,4	3,9	0,1	5,9
<b>Au 31 décembre 2015</b> .....	<b>0,0</b>	<b>139,4</b>	<b>72,6</b>	<b>15,2</b>	<b>116,2</b>	<b>343,4</b>

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

	Rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014</b>						
<b>Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies</b> .....	<b>58,9</b>	<b>490,1</b>	<b>263,9</b>	<b>195,0</b>	<b>144,9</b>	<b>1 152,8</b>
dont Plans par capitalisation .....	58,9	488,2	231,6	192,0	60,0	1 030,7
dont Plans par répartition .....	-	2,0	32,2	3,0	84,9	122,1
Juste valeur des actifs .....	(58,9)	(350,8)	(183,7)	(184,6)	(30,6)	(808,6)
<b>Situation financière</b> .....	<b>0,0</b>	<b>139,4</b>	<b>80,1</b>	<b>10,4</b>	<b>114,3</b>	<b>344,2</b>
dont "Avantages du personnel" .....	0,0	139,4	80,1	10,4	114,3	344,2
dont "Autres actifs financiers" .....	-	-	-	-	-	-
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015</b>						
<b>Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies</b> .....	<b>58,5</b>	<b>527,3</b>	<b>240,5</b>	<b>232,1</b>	<b>145,8</b>	<b>1 204,2</b>
dont Plans par capitalisation .....	58,5	526,9	213,8	228,6	62,7	1 090,4
dont Plans par répartition .....	-	0,4	26,7	3,6	83,2	113,8
Juste valeur des actifs .....	(58,5)	(387,9)	(167,9)	(217,0)	(29,5)	(860,7)
<b>Situation financière</b> .....	<b>0,0</b>	<b>139,4</b>	<b>72,6</b>	<b>15,2</b>	<b>116,2</b>	<b>343,4</b>
dont "Avantages du personnel" .....	0,0	139,4	72,6	15,2	116,2	343,4
dont "Autres actifs financiers" .....	-	-	-	-	-	-

## 21.3 | Réévaluation de la provision comptabilisée

	Éléments du résultat global					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et limitation d'actif .....	(4,2)	(11,5)	(7,3)	(9,6)	0,0	(32,5)
Effet des changements d'hypothèses démographiques .....	(10,4)	-	1,9	-	3,2	(5,3)
Effet des changements d'hypothèses financières .....	11,4	67,2	23,4	15,7	9,1	126,7
Effet des ajustements liés à l'expérience .....	(0,0)	11,2	(1,3)	(1,1)	(2,2)	6,6
<b>Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014</b> .....	<b>(3,3)</b>	<b>66,9</b>	<b>16,7</b>	<b>4,9</b>	<b>10,1</b>	<b>95,4</b>
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et limitation d'actif .....	-	(5,9)	3,8	(5,2)	0,1	(7,3)
Effet des changements d'hypothèses démographiques .....	-	4,9	-	-	0,3	5,3
Effet des changements d'hypothèses financières .....	-	5,1	-	8,7	0,8	14,7
Effet des ajustements liés à l'expérience .....	-	(3,7)	(0,4)	0,0	(1,2)	(5,3)
<b>Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015</b> .....	<b>-</b>	<b>0,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>0,1</b>	<b>7,4</b>

## 21.4 | Charge comptabilisée

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Charge comptabilisée					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Coûts des services rendus de la période ..... <sup>(1)</sup>	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Coût des services passés..... <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	(5,8)	(5,8)
Charge d'intérêt nette ..... <sup>(2)</sup>	0,1	3,9	2,7	(0,0)	3,7	10,4
Autre ..... <sup>(1)</sup>	-	-	0,0	0,3	0,4	0,8
<b>Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014</b> .....	<b>0,1</b>	<b>4,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>3,3</b>	<b>18,3</b>
Coûts des services rendus de la période ..... <sup>(1)</sup>	-	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Coût des services passés..... <sup>(1)</sup>	-	-	(4,0)	(1,2)	(4,2)	(9,4)
Charge d'intérêt nette ..... <sup>(2)</sup>	-	6,1	3,0	0,0	2,9	12,0
Autre ..... <sup>(1)</sup>	-	(1,9)	(0,0)	0,3	0,4	(1,3)
<b>Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015</b> .....	<b>-</b>	<b>4,3</b>	<b>2,2</b>	<b>6,6</b>	<b>5,0</b>	<b>18,1</b>

(1) Inclus dans les charges de personnel (voir note 7)

(2) Inclus dans les charges financières nettes (voir note 9)

### Description des modifications et réductions de régime

#### Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Les plans de couverture des frais de santé pour les retraités au Canada et aux Etats-Unis ont été amendés par le Groupe en vue de réduire les avantages octroyés aux futurs retraités. Ces modifications ont eu pour conséquence de constater respectivement un profit d'un montant de 4,2 millions d'euros et de 3,9 millions d'euros, enregistré en réduction des charges de personnel.

#### Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Etats-Unis, les prestations relatives à un régime de santé et de prévoyance dont bénéficiaient certains adhérents ont été réduites de telle sorte, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la contribution des retraités de plus de 65 ans à la couverture des frais de santé a été majorée et que les prestations de prévoyance ont été supprimées pour les actifs et les retraités âgés de moins de 60 au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces modifications se sont traduites par un produit de 4,8 millions d'euros comptabilisé au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 en réduction des charges de personnel.

Par ailleurs, le Groupe a engagé la fermeture d'un plan de retraite pour des salariés américains en rachetant des annuités et en payant des indemnités forfaitaires en 2014. Un gain de 1,2 million d'euros a été constaté en réduction des charges de personnel. La fermeture définitive du plan devrait intervenir fin 2016.

Aux Pays-Bas, le remplacement du régime à prestations définies (*Defined Benefit* ou DB) par le régime de retraite collectif à cotisations définies (*Collective Defined Contribution* ou CDC) n'a eu aucun effet sur le bilan et le compte de résultat (voir note 21.1).

## 21.5 | Nature des fonds investis dans les plans de retraite

(en millions d'euros)

	Nature des fonds investis dans les plans de retraite			
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	-	19,2	0,9	10,2
Actions (cotées sur un marché actif).....	-	20,3	79,6	61,6
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	-	154,4	99,9	70,0
Biens immobiliers .....	-	-	-	35,7
Fonds d'investissements .....	-	156,2	-	0,8
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	58,9	-	3,4	-
Autres .....	-	0,6	-	6,5
<b>Au 31 décembre 2014 .....</b>	<b>58,9</b>	<b>350,8</b>	<b>183,7</b>	<b>184,6</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	-	19,9	0,8	9,0
Actions (cotées sur un marché actif).....	-	14,7	72,8	74,5
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	-	141,1	91,3	84,0
Biens immobiliers .....	-	-	-	45,8
Fonds d'investissements .....	-	211,7	-	-
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	58,5	-	3,1	0,1
Autres .....	-	0,6	-	3,4
<b>Au 31 décembre 2015 .....</b>	<b>58,5</b>	<b>387,9</b>	<b>167,9</b>	<b>217,0</b>

## 21.6 | Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date d'évaluation la plus récente sont les suivantes :

	Pays-Bas		Royaume-Uni		Canada		Suisse	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Maturité moyenne du plan (en années) .....	18	19	18	18	13	14	17	16
Taux d'actualisation (en %).....	2,00	2,00	3,50	3,50	4,00	4,00	0,75	1,25
Taux d'augmentation futur des salaires (en %) .....	3,00	3,00	N/A	N/A	3,12	3,12	2,00	2,00

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie (obligations cotées AA par au moins une des trois premières agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ayant une échéance identique aux régimes concernés. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec la courbe des taux correspondant à leur échéance. S'il n'existe pas d'obligations d'une durée suffisamment longue, le taux d'actualisation est estimé en extrapolant les taux de marché suivant la courbe. Puis, un taux d'actualisation synthétique est calculé, qui, appliqué à l'ensemble des flux de trésorerie, permet de restituer la même charge d'intérêt uniquement si les taux individuels avaient été appliqués.

## 21.7 | Analyse des risques liés aux plans de retraite

Afin d'identifier et de traiter les risques inhérents à la gestion des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, un comité, composé de représentants de la direction financière et de la direction des ressources humaines, se réunit tous les trimestres. Ce comité, assisté d'experts, revoit plus particulièrement le financement des plans et la performance des actifs de couverture. Il est informé de tout événement significatif relatif aux avantages accordés aux salariés, à leur incidence financière et aux modifications de la réglementation. Il rend compte au Comité d'Audit une fois par an.

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont soumis à des règles de financement qui dépendent essentiellement des taux d'intérêt, de la performance des actifs de couverture et des modifications des réglementations locales. Toute évolution défavorable de ces paramètres nécessiterait le versement de contributions complémentaires par le Groupe aux fonds de pension dans le cadre d'un échéancier.

- Volatilité des taux d'actualisation et d'inflation

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations à la date d'évaluation, qui peuvent varier d'une période à l'autre. Par ailleurs, les prestations accumulées et les rentes de retraite sont généralement soumises à des augmentations de salaires et à des indexations conditionnelles ou inconditionnelles qui varient selon le niveau d'inflation. Tout changement de ces paramètres peut modifier la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services, déclenchant ainsi le versement de contributions supplémentaires, afin de respecter les exigences locales de financement minimum.

- Volatilité de la valeur des actifs de couverture

Les actifs de couverture sont constitués d'actions, d'obligations et d'autres actifs dont la valeur est soumise aux fluctuations du marché. Un retournement des marchés financiers augmenterait le passif net au titre des régimes à prestations définies. Les ratios de couverture des plans diminueraient en conséquence, nécessitant des versements complémentaires de cotisations par le Groupe dans le cadre d'un échéancier.

### **Analyse de la sensibilité**

	<b>Sensibilité consécutive à la baisse de 50 points de base du taux d'actualisation</b>					
(en millions d'euros)	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Coûts des services rendus de la période .....	-	-	0,2	0,6	0,3	1,1
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies .....	5,6	49,3	17,7	20,0	8,3	100,9
	<b>Sensibilité consécutive à la baisse de 10% des marchés financiers</b>					
(en millions d'euros)	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Fonds investis dans les plans de retraite .....	-	(1,5)	(7,3)	(7,5)	(0,5)	(16,7)

### **Analyse du risque**

Afin d'atténuer les risques identifiés ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre ou est en train de mettre en place les actions suivantes qui incluent des changements dans la conception des régimes à prestations définies, ainsi que des mesures financières, parmi lesquelles :

- clôture de plans, lorsqu'appropriée, et migration vers des plans à cotisations définies, avec gel des prestations ;
- rationalisation des prestations incluant le niveau de pensions versées, les facteurs de taux de conversion et les plafonds d'indexation ;
- versement sélectif de cotisations en complément des cotisations récurrentes, afin d'augmenter la couverture du fonds ;
- couverture financière des taux d'intérêt et d'inflation ;
- adoption de stratégies d'investissement qui permettent une meilleure cohérence de la nature des dettes avec un alignement progressif de l'allocation des actifs et de la maturité des plans de retraite ;
- réunions régulières avec les représentants des fonds de pensions ;
- revue périodique de la performance des investissements par des experts indépendants pour piloter leur volatilité.

## 21.8 | Flux de trésorerie prévisionnels

(en millions d'euros)	Flux de trésorerie prévisionnels					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Prestations attendues pour 2016 .....	1,7	15,0	11,4	6,1	5,4	39,5
Prestations attendues pour 2017 .....	1,8	15,9	11,8	6,2	7,1	42,7
Prestations attendues pour 2018 .....	1,8	17,5	12,1	6,3	14,3	52,1
Prestations attendues pour 2019 .....	1,9	17,7	12,5	6,8	7,0	46,0
Prestations attendues pour 2020 et au-delà .....	12,4	126,2	82,5	44,8	46,4	312,4
Cotisations prévues pour 2016 .....	-	12,8	6,9	4,8	4,2	28,7

## 22. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2015. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

### 22.1 | Endettement financier net

Au 31 décembre 2015, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 198,7 millions d'euros et s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2015			Au 31 décembre 2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior .....	-	1 637,1	1 637,1	-	1 992,2	1 992,2
Titrisation .....	378,7	710,8	1 089,4	128,2	1 013,9	1 142,1
Emprunts auprès des établissements de crédit .....	57,2	1,5	58,7	65,0	4,4	69,3
Billets de trésorerie .....	134,6	-	134,6	85,9	-	85,9
Concours bancaires et autres emprunts .....	88,4	-	88,4	81,7	-	81,7
Location financement .....	8,0	19,5	27,6	8,8	18,4	27,2
Intérêts courus .....	8,1	-	8,1	9,7	-	9,7
Moins coûts de transaction .....	(6,5)	(26,9)	(33,3)	(8,0)	(32,9)	(40,9)
<b>Autres dettes financières et intérêts courus .....</b>	<b>668,5</b>	<b>2 342,1</b>	<b>3 010,6</b>	<b>371,2</b>	<b>2 995,9</b>	<b>3 367,1</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....			(804,8)			(1 159,8)
Intérêts courus à recevoir .....			(0,7)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette.....			(6,4)			6,5
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 198,7</b>			<b>2 213,1</b>

(1) dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (4,9 millions d'euros au 31 décembre 2014)

(2) les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière

#### 22.1.1 | Contrat de Crédit Senior

Rexel a conclu un contrat de Crédit Senior le 15 mars 2013 comprenant une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans d'un montant de 1 100 millions d'euros avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING Belgium SA, succursale française, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre associés. Le 13 novembre 2014, un avenant a réduit le montant de la ligne de crédit à 982 millions d'euros. La ligne de crédit peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour (*swingline loans*) à hauteur de 157,5 millions d'euros. Le 19 octobre 2015, l'échéance initiale de cette ligne de crédit a été prorogée d'un an jusqu'au 12 novembre 2020 et peut être prorogée d'une année supplémentaire.

### Intérêts et marge

Les montants utilisés portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EURIBOR lorsque les fonds sont tirés en euros et au taux LIBOR lorsque les fonds sont tirés dans des devises différentes de l'Euro, (ii) à la marge applicable, (iii) à certaines primes relatives aux emprunts en devises autres que l'euro et (iv) le cas échéant, à des coûts obligatoires (correspondant aux coûts devant être supportés par les prêteurs au titre du financement du système de contrôle bancaire imposé par les autorités de régulation bancaire de leurs pays respectifs).

Les tirages au jour le jour portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EONIA, (ii) à la marge applicable et (iii) le cas échéant, aux coûts obligatoires.

La marge initiale applicable est de 1,25% par an et varie en fonction du ratio d'endettement de Rexel (défini comme le ratio entre la dette nette totale consolidée ajustée et l'EBITDA consolidé ajusté, tels que ces termes sont définis dans le Contrat de Crédit Senior), calculé au 31 décembre et au 30 juin de chaque année. La marge s'étale de 0,85% à 2,50%.

De plus, la marge applicable est augmentée des commissions d'utilisation qui varient en fonction du pourcentage des fonds effectivement tirés par rapport à l'ensemble des lignes disponibles à tout moment au titre du Contrat de Crédit Senior.

Rexel devra aussi payer une commission de non utilisation dans la devise de chaque tirage disponible. Le montant de cette commission varie en fonction du montant de ratio d'endettement.

Selon les termes de ce Contrat de Crédit Senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Le Ratio d'Endettement est égal au rapport de la dette nette ajustée sur l'EBITDA ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA ajusté signifie, pour une période déterminée, le résultat opérationnel consolidé avant autres produits et autres charges, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- majoré de l'EBITDA des actifs destinés à être cédés et à l'exclusion de l'EBITDA des actifs vendus au cours de la période ;
- majoré des amortissements et des dépréciations ;
- à l'exclusion des charges relatives à toute rémunération en actions des salariés et dirigeants lorsque ces rémunérations ont un effet sur l'endettement financier ;
- majoré des charges calculées relatives à des plans de rémunérations en actions et des charges relatives à la participation des salariés lorsque ces charges ont un effet sur l'endettement ;
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles tel que mentionné dans le communiqué de presse relatif aux états financiers consolidés de la période considérée ;
- majoré des coûts de restructuration et des coûts relatifs aux acquisitions.

La dette nette consolidée ajustée signifie :

- toute dette financière portant intérêts (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) courante et non courante :
  - excluant les coûts de mise en place des financements (commissions de montage, honoraires juridiques, frais de conseil), ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement anticipé de la dette;
  - excluant les prêts intra-groupe;

- incluant toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions ;
- incluant tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; et
- diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ce ratio d'endettement peut excéder 3,50 trois fois durant la durée du Contrat de Crédit Senior, étant précisé que ce seuil ne peut être dépassé plus de deux fois consécutivement. Par ailleurs, ce seuil pourra être porté au-delà de 3,75 une seule fois sans jamais pouvoir dépasser 3,90 au cours de la vie du Contrat de Crédit Senior.

Au 31 décembre 2015, aucun tirage n'a été effectué au titre de ce Contrat de Crédit Senior.

En complément du Crédit Senior, Rexel dispose de deux lignes de crédit bilatérales de 36,7 millions d'euros (40 millions de dollars américains) et 45 millions d'euros. Le 26 juin 2015, Rexel a prorogé de deux ans la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International au 27 juin 2017. La ligne de 45 millions d'euros arrive à échéance en mars 2018.

Au 31 décembre 2015, ces lignes n'étaient pas tirées.

## 22.1.2 | Obligations

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des obligations se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2015				Au 31 décembre 2014			
	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total
Obligations remboursables en 2018	-	-	-	-	EUR 488,8	488,8	10,2	499,0
Obligations remboursables en 2019	-	-	-	-	USD 500,0	411,8	(4,1)	407,7
Obligations remboursables en 2020	USD 500,0	459,3	4,5	463,8	USD 500,0	411,8	0,8	412,6
Obligations remboursables en 2020	EUR 650,0	650,0	19,7	669,7	EUR 650,0	650,0	22,8	672,8
Obligations remboursables en 2022	EUR 500,0	500,0	3,8	503,8	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		1 609,3	28,0	1 637,1		1 962,5	29,7	1 992,2

(1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 23.1)

### Remboursement des obligations de 488,8 millions d'euros à échéance 2018

Le 16 mars 2015, Rexel a remboursé ses obligations à échéance 2018 et portant intérêt à 7% pour un montant de 522,6 millions d'euros, qui inclut le nominal à hauteur de 488,8 millions d'euros, la prime de remboursement à hauteur de 25,4 millions d'euros et les intérêts courus du 18 décembre 2014 au 16 mars 2015 à hauteur de 8,5 millions d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 19,6 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Outre la prime de remboursement, cette perte inclut les coûts de transaction non amortis à hauteur de 3,9 millions d'euros et est minorée du profit lié à la couverture de juste valeur d'un montant de 9,7 millions d'euros.

### Emission d'obligations de 500 millions d'euros à échéance 2022

Le 27 mai 2015, Rexel a émis des obligations pour un montant de 500 millions d'euros remboursables en 2022 et portant intérêt annuel à 3,25%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2015. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2022 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2018 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2018, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

<b>Période de remboursement commençant le :</b>	<b>Prix de remboursement (en % du montant principal)</b>
15 juin 2018.....	101,625%
15 juin 2019.....	100,813%
15 juin 2020 et au-delà.....	100,000%

### Remboursement des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2019

Le 22 juin 2015, Rexel a remboursé ses obligations à échéance 2019 et portant intérêt à 6,125% pour un montant de 468,6 millions d'euros, qui inclut le nominal à hauteur de 442,5 millions d'euros (500 millions de dollars américains), la prime de remboursement à hauteur de 25,5 millions d'euros et les intérêts courus du 15 au 22 juin 2015 à hauteur de 0,5 million d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 33,0 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Outre la prime de remboursement, cette perte inclut les coûts de transaction non amortis à hauteur de 6,5 millions d'euros et la perte liée à la couverture de juste valeur d'un montant de 0,9 million d'euros.

La charge financière générée par le remboursement des obligations senior à échéance 2018 et 2019 se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>
Primes de remboursement .....	51,0
Amortissements accélérés des coûts de transaction .....	10,4
Diminué des ajustements de juste valeur .....	(8,9)
<b>Frais financiers non récurrents liés aux opérations de remboursement .....</b>	<b>52,5</b>

### Obligations senior remboursables en 2020

Rexel a effectué, le 3 avril 2013, le placement d'obligations non assorties de sûretés et remboursables en 2020 pour des montants de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains au taux de 5,125% et de 5,250% respectivement.

Ces obligations ont les mêmes garanties que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, depuis le 15 décembre 2013. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2020 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2016 à un prix égal au montant total du principal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2016, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)	
	Tranche en euros	Tranche en dollars US
15 juin 2016 .....	103,844%	103,938%
15 juin 2017 .....	102,563%	102,625%
15 juin 2018 .....	101,281%	101,313%
15 juin 2019 et au-delà .....	100,000%	100,000%

### 22.1.3 / Programmes de cession de créances

Le Groupe gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

En contrepartie des créances cédées, les filiales reçoivent un paiement en numéraire de la part de ces entités « *ad hoc* », représentant la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après complet paiement des créances. Toutefois, certains programmes prévoient que les filiales concernées bénéficient de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Au titre de ces programmes, le Groupe continuant d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit, les créances cédées ne remplissent pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IAS 39. Par conséquent, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Par ailleurs, le Groupe a conclu en 2009 un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de Calyon, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). L'échéance du programme a été prorogée en décembre 2017.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du RPA, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« *service fee* »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du RPA. Les obligations du Groupe au titre du RPA garantissent la remise des fonds recouverts par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

Il résulte de ce contrat que les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances visées dans le programme Ester sont transférés à l'acquéreur à travers la décote appliquée aux créances, qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Dans l'analyse des risques et avantages, le risque de dilution n'est pas considéré comme un risque attaché aux créances, mais est assimilé à un risque de mauvaise utilisation du programme de titrisation, dès lors que les créances douteuses ne sont pas éligibles à ce programme ou sont analysées comme un risque attaché au recouvrement de la créance et sont couverts par une caution bancaire. En conséquence, les créances cédées au titre du programme Ester sont décomptabilisées.

La différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances a été enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2015, les créances décomptabilisées s'élèvent à 195,2 millions d'euros (180,1 millions d'euros au 31 décembre 2014). Pour l'année close le 31 décembre 2015, la perte relative à ce programme reflétant la décote accordée à l'acquéreur des créances commerciales est enregistrée en charges financières pour un montant de 8,3 millions d'euros (5,5 millions d'euros en 2014). La valeur nette comptable et la juste valeur des fonds collectés dans le cadre de ce contrat au titre des créances décomptabilisées et non encore transférés à l'acquéreur s'élèvent à 34,2 millions d'euros (23,1 millions d'euros au 31 décembre 2014) et sont comptabilisées en dettes financières.

Le Groupe n'a conservé aucun intérêt résiduel dans les créances cédées au titre de ce programme.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 décembre 2015, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 31 décembre 2015	Sommes tirées au 31 décembre 2015	Solde dû		Échéance
				au 31 décembre 2015	au 31 décembre 2014	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie	425,0 EUR	470,2 EUR	345,7 EUR	345,7	396,1	18/12/2017
Etats-Unis	545,0 USD	658,3 USD	484,4 USD	444,9	422,9	20/12/2017
Canada <sup>(1)</sup>	175,0 CAD	264,4 CAD	175,0 CAD	115,8	128,2	18/01/2019
Europe	384,0 EUR	540,2 EUR	378,2 EUR	378,2	374,9	20/12/2016
<b>TOTAL</b>				<b>1 284,6</b>	<b>1 322,2</b>	
<b>dont :</b>						
		<b>- Dette enregistrée au bilan :</b>		<b>1 089,4</b>	<b>1 142,1</b>	
		<b>- Financement hors bilan :</b>		<b>195,2</b>	<b>180,1</b>	

(1) Le 30 novembre 2015, Rexel a modifié son programme de cession de créances canadien pour différer la date d'échéance de décembre 2016 à janvier 2019

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 décembre 2015, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 452,9 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 284,6 millions d'euros.

#### 22.1.4 | Billets à ordre

Afin de piloter son risque de crédit en Chine, le Groupe escompte sans recours auprès de divers établissements financiers des billets à ordre non échus émis par des banques (Bank Acceptance Drafts). Les billets à ordre sont reçus des clients en règlement de créances commerciales. Rexel transfère les risques et avantages lors de l'escompte des billets à ordre. Au 31 décembre 2015, les billets à ordre escomptés non échus ont été décomptabilisés du bilan pour un montant de 68,3 millions d'euros (48,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 22.1.5 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2015, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 134,6 millions d'euros (85,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

## 22.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2015 et 2014, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
<b>Au 1er janvier</b> .....	<b>2 213,1</b>	<b>2 192,0</b>
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions...	489,7	-
Remboursement d'obligations senior .....	(991,2)	-
Coût de transaction .....	(0,7)	(1,8)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières .....	76,2	(5,6)
<b>Variation nette des lignes de crédit</b> .....	<b>(426,0)</b>	<b>(7,4)</b>
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation.....	(86,1)	19,3
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	1,1	(5,1)
<b>Variation nette des dettes financières</b> .....	<b>(511,0)</b>	<b>6,7</b>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	333,0	(178,9)
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net .....	130,7	135,7
Effet des acquisitions sur l'endettement brut.....	8,9	6,1
Effet des cessions sur l'endettements brut .....	(33,6)	-
Amortissement des coûts de transaction.....	8,2	10,8
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement.....	52,5	-
Autres variations .....	(3,1)	40,6
<b>Au 31 décembre</b> .....	<b>2 198,7</b>	<b>2 213,1</b>

<sup>(1)</sup> dont en 2014, un montant de 36,4 millions d'euros correspondant au règlement des swaps d'intérêts qualifiés couverture de juste valeur sur les obligations

## 23. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition aux risques de change et de taux. Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme des instruments de transaction.

### 23.1 | Risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe a opté pour une stratégie de couverture visant à maintenir à taux fixe ou plafonné environ 80% de son endettement net à un an, 50% de son endettement net à deux ans et 25% de son endettement net à trois ans, le solde étant à taux variable.

La ventilation de la dette financière entre taux fixe et taux variable, avant et après couverture, est la suivante :

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre	
	2015	2014
Emprunts obligataires et autres dettes émises à taux fixe.....	1 639,3	2 003,5
Sw aps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	1 496,9	1 515,1
Sw aps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable .....	(1 109,3)	(823,7)
<b>Sous total taux fixe ou plafonné après couverture .....</b>	<b>2 026,9</b>	<b>2 695,0</b>
Dettes à taux variable avant couverture .....	1 364,2	1 369,4
Sw aps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	(1 496,9)	(1 515,1)
Sw aps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable .....	1 109,3	823,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(804,8)	(1 159,8)
<b>Sous total dette nette à taux variable après couverture .....</b>	<b>171,7</b>	<b>(481,8)</b>
<b>Endettement financier net .....</b>	<b>2 198,7</b>	<b>2 213,1</b>

#### Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2015, le portefeuille des *swaps* de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations senior décrites dans la note 22.1.2 est le suivant :

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux moyen pondéré fixe reçu	Taux variable payé	Juste valeur (1) (en millions d'euros)	Éléments couverts
<b>Swaps payeurs de taux variable</b>							
Dollar américain.....	500,0	459,3	juin 2020	1,78%	Libor 3M	2,9	Obligations remboursables en 2020
Euro.....	150,0	150,0	juin 2020	0,29%	Euribor 3M	1,1	Obligations remboursables en 2020
	500,0	500,0	juin 2022	0,55%	Euribor 3M	4,4	Obligations remboursables en 2022
<b>Total</b>		<b>1 109,3</b>				<b>8,4</b>	

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,5 million d'euros.

Les gains ou pertes sur l'élément couvert attribuables au risque couvert viennent en ajustement de l'élément couvert et sont reconnus au compte de résultat en coût de l'endettement financier. Les variations de juste valeur des instruments dérivés destinés à couvrir les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat financier de manière symétrique.

Tout ajustement de la valeur comptable des éléments évalués au coût amorti est constaté en résultat sur la durée restant à courir.

Les variations de juste valeur des *swaps* de taux qualifiés de couverture de juste valeur au 31 décembre 2015 représentent un gain de 13,4 millions d'euros, compensé partiellement par une perte de 13,1 millions d'euros résultant de la variation de juste valeur des obligations.

#### Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents *swaps* payeurs du taux fixe.

Les *swaps* qualifiés de couvertures de flux de trésorerie arrivent à échéance en octobre 2018. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises.

Au 31 décembre 2015, les instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie sont présentés dans le tableau suivant :

	<b>Total nominal</b> (en millions de devises)	<b>Total nominal</b> (en millions d'euros)	<b>Date d'échéance</b>	<b>Taux variable reçu</b>	<b>Taux moyen pondéré fixe payé</b>	<b>Juste valeur (1)</b> (en millions d'euros)
<b>Swaps payeurs de taux fixe</b>						
Dollar américain.....	200,0	183,7	septembre 2016	Libor 1M	0,71%	(0,5)
	50,0	45,9	décembre 2017	Libor 3M	1,02%	0,1
	100,0	91,9	juin 2018	Libor 3M	1,24%	(0,0)
	250,0	229,6	septembre 2018	Libor 3M	1,33%	(0,2)
Dollar canadien .....	100,0	66,2	octobre 2018	CDOR 3M	1,23%	(0,7)
Dollar australien.....	100,0	67,1	juin 2016	BBSW AUD 1M	2,98%	(1,2)
	80,0	53,7	juillet 2018	BBSW AUD 3M	2,26%	(0,1)
<b>Total</b>		<b>738,1</b>				<b>(2,6)</b>

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,6 million d'euros.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont comptabilisées en augmentation de la réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 0,1 million d'euros (avant impôt). La charge d'inefficacité reconnue en 2015 n'est pas significative.

#### Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

	<b>Total nominal</b> (en millions de devises)	<b>Total nominal</b> (en millions d'euros)	<b>Date d'échéance</b>	<b>Taux variable reçu (payé)</b>	<b>Taux moyen pondéré fixe payé (reçu)</b>	<b>Juste valeur (1)</b> (en millions d'euros)
<b>Swaps payeurs de taux fixe</b>						
Dollar américain.....	300,0	275,6	juin 2016	Libor 3M	0,79%	(0,2)
	100,0	91,9	décembre 2017	Libor 3M	1,01%	0,2
Couronne suédoise.....	1 300,0	141,5	septembre 2016	Stibor 3M	1,73%	(2,2)
	450,0	49,0	septembre 2017	Stibor 3M	(0,16)%	(0,0)
Franc suisse.....	150,0	138,4	décembre 2016	Libor 3M	0,39%	(1,6)
Euro.....	62,5	62,5	mai 2018	Euribor 6M	3,21%	(5,9)
<b>Total</b>		<b>758,8</b>				<b>(9,7)</b>

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,4 million d'euros.

Ces dérivés sont désignés essentiellement comme des couvertures de flux de trésorerie variables adossés à des *swaps* de taux d'intérêt et ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39.

#### **Sensibilité à la variation des taux d'intérêt**

Au 31 décembre 2015, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effective aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant de 10,3 millions d'euros et un gain de 20,6 millions d'euros relatif à la variation de la juste valeur des instruments de couverture, dont 8,1 millions d'euros d'augmentation des produits financiers et 12,5 millions d'euros d'augmentation des autres éléments du résultat global.

## 23.2 | Risque de change

La politique de financement du Groupe consiste à centraliser les dettes externes et assurer le financement de ses filiales étrangères dans leurs devises de fonctionnement. Le risque de change survient principalement des financements intragroupes en devises autres que l'euro et est géré au niveau de la holding du Groupe. Dans le but de neutraliser l'exposition au risque de change, la société mère du Groupe se finance avec de la dette externe en devises autres que l'euro ou souscrit à des dérivés de change (contrats à terme ou *swap* de change). Conformément à cette politique, le Groupe a émis des obligations en dollars américains en 2015 pour un montant total de 500 millions de dollars américains, dont 419 millions de dollars américains ont été qualifiés de couverture de l'investissement net du Groupe en dollars américains. En 2015, les pertes de change latentes enregistrées en autres éléments du résultat global et relatives aux couvertures d'investissements nets s'élèvent à 113,3 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2015, les contrats à terme présentent une valeur notionnelle de 636,5 millions d'euros (dont 487,5 millions d'euros de ventes à terme et 149,0 millions d'euros d'achats à terme) et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant net négatif de 1,5 million d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la variation de juste valeur des contrats à terme est comptabilisée en charges financières pour un montant de 0,3 million d'euros.

### Sensibilité à la variation des taux de change

La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro, lors de la préparation des états financiers, les actifs, les passifs, les produits et les charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Aussi, en base annuelle, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux principales devises (dollars américain, canadien, australien et livre sterling) se traduirait par une diminution (augmentation) du chiffre d'affaires de 328,9 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges de 11,6 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro vis-à-vis de l'ensemble des devises du Groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2015 aurait pour conséquence une diminution (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 79,5 millions d'euros et 111,7 millions d'euros.

### Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette nette financière à la variation des taux de change par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	euro	dollar us	dollar canadien	dollar australien	couronne norvégienne	couronne suédoise	livre sterling	franc suisse	Renminbi chinois	autres devises	Total
Dettes financières .....	1 774,7	765,7	115,8	86,4	0,7	0,3	175,3	0,1	57,9	26,4	3 004,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	(819,9)	251,3	(19,9)	41,7	(21,0)	(8,7)	(163,6)	(56,3)	(22,3)	14,1	(804,8)
<b>Position nette avant couverture.....</b>	<b>954,7</b>	<b>1 017,0</b>	<b>95,9</b>	<b>128,1</b>	<b>(20,3)</b>	<b>(8,5)</b>	<b>11,7</b>	<b>(56,2)</b>	<b>35,6</b>	<b>40,5</b>	<b>2 198,7</b>
Effet des couvertures.....	(346,1)	4,8	(7,1)	0,4	-	174,1	6,8	166,1	-	1,0	0,0
<b>Position nette après couverture.....</b>	<b>608,7</b>	<b>1 021,8</b>	<b>88,8</b>	<b>128,5</b>	<b>(20,3)</b>	<b>165,7</b>	<b>18,5</b>	<b>109,9</b>	<b>35,6</b>	<b>41,5</b>	<b>2 198,7</b>
<i>Impact d'une augmentation de 5% des taux de change.....</i>	-	51,1	4,4	6,4	(1,0)	8,3	0,9	5,5	1,8	2,1	<b>79,5</b>

## 23.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2015	2014
<b>Echéances :</b>		
Un an .....	675,0	379,1
Deux ans .....	602,8	384,2
Trois ans .....	4,0	644,8
Quatre ans .....	118,5	501,5
Cinq ans .....	1 134,0	409,3
Au delà.....	509,6	1 088,9
<b>Sous-total dette financière .....</b>	<b>3 043,9</b>	<b>3 407,9</b>
Coûts de transaction .....	(33,3)	(40,9)
<b>Dette financière .....</b>	<b>3 010,6</b>	<b>3 367,1</b>

Au 31 décembre 2015, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière et intérêts	Dérivés	Total
<b>Echéances :</b>			
Un an .....	792,4	0,2	792,7
Deux ans .....	706,7	(4,1)	702,6
Trois ans .....	83,4	(2,2)	81,2
Quatre ans .....	197,5	1,2	198,6
Cinq ans .....	1 180,7	2,3	1 182,9
Au-delà .....	533,6	4,4	537,9
<b>Total .....</b>	<b>3 494,2</b>	<b>1,7</b>	<b>3 495,9</b>

Les obligations émises en avril 2013 pour un montant de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains sont à échéance en juin 2020 et celles émises en mai 2015 pour un montant de 500 millions d'euros sont à échéance en juin 2022.

Le contrat de Crédit Senior a été amendé en novembre 2014 pour une période de 5 ans se terminant en novembre 2020. Le contrat de Crédit Senior et la ligne bilatérale de 45 millions d'euros offrent une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 1 027 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros (voir note 22.1.1).

Le 26 juin 2015, Rexel a prorogé la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International de deux ans la portant au 27 juin 2017. Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2016, 2017 et 2019. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 138,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (2 126,8 millions d'euros au 31 décembre 2014) et sont exigibles à moins d'un an.

Au 31 décembre 2015, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 1 645,5 millions d'euros (2 052,2 millions d'euros au 31 décembre 2014) représentant un excédent de 970,5 millions d'euros comparé au montant de 675,0 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre	
	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie...	804,8	1 159,8
Concours bancaires.....	(88,4)	(81,7)
Billets de trésorerie.....	(134,6)	(85,9)
Contrat de crédit senior non tiré.....	982,0	982,0
Lignes Bilatérales.....	81,7	77,9
<b>Liquidité.....</b>	<b>1 645,5</b>	<b>2 052,2</b>

## 23.4 | Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance-crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Au 31 décembre 2015, le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients s'élève à 2 129,4 millions d'euros et est détaillé en note 13.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés actifs est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi exclusivement en Europe. L'encours s'élève à 804,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (1 159,8 millions d'euros au 31 décembre 2014) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 529,1 millions d'euros (523,8 millions d'euros au 31 décembre 2014) et correspond principalement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

## 24. |SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Categorie IAS 39	Hiérarchie Juste valeur*	Au 31 décembre			
			2015		2014	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations .....	CA	1	1 637,1	1 646,2	1 992,2	2 045,9
Autres dettes financières, y compris intérêts courus .....	CA		1 373,5	1 373,5	1 374,9	1 374,9
<b>Total des dettes financières .....</b>			<b>3 010,6</b>		<b>3 367,1</b>	
Instrument dérivé dans une relation de couverture ..... (1)	JV Rés.	2	-	-	6,5	6,5
Instrument dérivé dans une relation de couverture ..... (1)	JV Cap.	2	0,6	0,4	0,7	0,4
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	4,5	4,5	11,6	11,6
Autres passifs .....	(2)	N/A	10,1	N/A	10,1	N/A
<b>Total autres passifs non courants .....</b>			<b>15,2</b>		<b>29,0</b>	
<b>Dettes fournisseurs .....</b>	<b>CA</b>		<b>2 138,3</b>	<b>2 138,3</b>	<b>2 126,8</b>	<b>2 126,8</b>
Remises clients à payer .....	CA		127,6	127,6	119,3	119,3
Dettes au personnel et charges sociales..... (2)	N/A		231,4	N/A	231,9	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires..... (2)	N/A		75,2	N/A	82,3	N/A
Instrument dérivé dans une relation de couverture ..... (1)	JV Cap.	2	0,5	0,8	0,3	0,8
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	8,0	8,0	0,5	0,5
Autres dettes.....	CA		259,8	259,8	223,4	223,4
Produits constatés d'avance.....	N/A		10,4	N/A	8,4	N/A
<b>Total des autres dettes .....</b>			<b>712,9</b>		<b>666,2</b>	

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Juste valeur par les autres éléments du résultat global	JV Cap.
Non applicable	N/A

\* Pour la définition des hiérarchies de juste valeur, voir la note 3.8.4

## 25. |CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le tableau ci-dessous présente le montant des paiements minimaux au titre des contrats de locations non résiliables.

(en millions d'euros)	Restant à payer au 31 décembre	
	2015	2014
<b>Echéances :</b>		
Un an .....	202,0	189,9
Deux ans .....	156,9	150,4
Trois ans .....	117,9	112,9
Quatre ans .....	79,2	77,3
Au delà.....	143,7	148,1
<b>Total .....</b>	<b>699,8</b>	<b>678,6</b>

Les dépenses totales relatives aux contrats de location simple s'élèvent à 217,9 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (211,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

## 26. | TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Salaires et autres avantages à court terme .....	10,9	11,7
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus .....	1,2	1,0
Indemnités de fin de contrat .....	1,2	0,6
Actions gratuites et stocks options ..... <sup>(1)</sup>	3,3	4,8

(1) charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 18 Paiements fondés sur des actions

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires.

En cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 10,4 millions d'euros.

## 27. | LITIGES ET AUTRES PASSIFS EVENTUELS

### 27.1 | Litiges

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

#### Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition au matériel contenant de l'amiante aux États-Unis. Le Groupe considère que le risque de supporter des charges importantes au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de d'évaluer précisément les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

#### Plainte de ACCC (Australie) contre Olex et autres

Le 3 décembre 2014, la Commission de la Concurrence et de la Consommation Australienne (ACCC) a entamé des procédures auprès de la Cour Fédérale d'Australie (« *Federal Court of Australia* ») envers plusieurs parties, incluant la filiale australienne du Groupe (Rexel Electrical Supplies PTY Ltd). Les procédures ont été lancées à l'encontre de cinq sociétés, six personnes physiques et un syndicat professionnel pour entente illicite présumée et comportement anti-concurrentiel dans la fourniture et l'achat de câbles électriques en Australie.

A ce stade de ces procédures, il n'est possible ni de prédire l'issue de cette plainte ni d'en estimer l'impact financier.

Au 31 décembre 2015, les principaux litiges fiscaux existant au sein des sociétés du Groupe sont décrits ci-dessous :

#### Rexel

A la suite d'un contrôle fiscal, la société a reçu en décembre 2011 une proposition de rectification dans laquelle l'administration fiscale prétendait que Rexel n'a pas apporté la preuve que les emprunts contractés auprès de Ray Finance LP (filiale de Ray Investment Sarl) de 2005 à 2007 pour un montant de 952 millions d'euros fussent des opérations réelles ; elle alléguait également que Ray Finance LP bénéficiait d'un régime fiscal privilégié et rejetait par ces moyens la déduction de 91 millions d'euros d'intérêts pour les années 2005 à 2007. Rexel a contesté l'ensemble de cette argumentation et a porté le litige devant la Cour Administrative en avril 2014. Une provision de 32 millions d'euros pour dépréciation des actifs d'impôts différés relative aux déficits fiscaux reportables a été enregistrée.

#### Succursale finlandaise de Hagemeyer Finance BV

Dans un rapport définitif reçu en mai 2014, l'administration fiscale finlandaise estime que les intérêts sur l'emprunt destiné à financer l'acquisition de la société Elektroskandia Oyj auraient dû être pris en charge par le siège de Hagemeyer Finance BV situé aux Pays-Bas, plutôt que par la succursale finlandaise de cette société. Le Groupe a rejeté en totalité cette analyse dans une réponse écrite envoyée en septembre 2014. L'administration fiscale finlandaise a signifié le redressement en décembre 2014, au titre des exercices 2008 à 2012, pour un montant de 11,3 millions d'euros. Rexel a fait appel de cette décision devant une commission des redressements « *Board of Adjustments* » en 2015. En décembre 2015, les redressements au titre des exercices 2013 et 2014 ont été signifiés, augmentant le montant de 1,5 million d'euros, contesté également par Rexel. Compte tenu de la pertinence de ses arguments, Rexel considère qu'il est plus probable qu'improbable que l'issue de ce litige lui soit favorable. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

A la connaissance de Rexel, il n'y a pas d'autre procédure judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

## **27.2 | Autres passifs éventuels**

Dans le cadre des cessions de certaines de ses filiales, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs. A la date d'arrêté des comptes, ces garanties n'ont pas été appelées, sauf précision contraire.

#### Amérique latine

Dans le cadre des accords de cession de ses activités en Amérique latine, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur des passifs antérieurs à la cession dans la limite de 9 millions de dollars.

#### Garanties fiscales

Dans le cadre des opérations de cessions de filiales, le Groupe s'est engagé à indemniser les acquéreurs des dettes fiscales relatives à des événements antérieurs à la cession de ces filiales. Au 31 décembre 2014, seule Techpac Holdings Ltd a notifié à Hagemeyer N.V diverses réclamations au titre des garanties prévues dans le Contrat de Vente du 12 juin 2003 entre plusieurs sociétés du groupe Hagemeyer, en tant que vendeurs, et Techpac Holdings Ltd en tant qu'acheteur. Les réclamations concernent principalement des litiges fiscaux entre Tech Pacific India Ltd et les autorités fiscales indiennes. Le Contrat de Vente prévoit une indemnisation totale de l'acquéreur par le cédant tant que le droit de réclamation de l'administration fiscale n'est pas prescrit. Hagemeyer N.V. a enregistré une provision d'un montant de 1,8 million d'euros pour couvrir ces risques.

### Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de 30 000 euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivant la date de fin du contrat de location.

## **28. |EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING**

Le 4 janvier 2016, Rexel a procédé aux acquisitions suivantes :

- Sofinther, un distributeur français spécialisé dans les équipements thermiques, de chauffage et de régulation réalisant un chiffre d'affaires annuel de 106 millions d'euros. Le prix d'achat s'élève à 83 millions d'euros et peut être ajusté en fonction du niveau réel de trésorerie nette disponible à la date d'acquisition. Un acompte de 80 millions a été payé aux vendeurs et le solde sera payé après la production des comptes définitifs.
- Cordia, un distributeur français réalisant un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros spécialisé dans les équipements de prévention contre l'incendie et les services associés. Le prix d'acquisition a été fixé à 10,7 millions d'euros avant ajustement du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette disponible. Un acompte de 10,0 millions d'euros a été payé aux vendeurs à la date d'acquisition.

Le 20 janvier 2016, Rexel a annoncé la cession de ses activités en Pologne, en Slovaquie et dans les Pays Baltes au groupe Würth (voir note 14).

Le 3 février 2016, le Groupe a annoncé l'acquisition de Brohl & Appell, un distributeur américain spécialisé dans les automatismes industriels et réalisant des ventes annuelles de 24 millions d'euros.

## 29. | SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Toutes les sociétés suivantes sont consolidées par intégration globale.

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
<b>FRANCE</b>		
<b><i>Holding et sociétés de services du Groupe</i></b>		
Rexel	Paris	Société mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00
<b><i>Sociétés d'exploitation</i></b>		
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00
Espace Elec S.A.S.	Ajaccio	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00
BCCT	Paris	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00
Francofa Eurodis S.A.S.	Neuilly-Plaisance	100,00
SBEM	Paris	100,00
La Boîte Electrique	Paris	100,00
Esabora Digital Services	Paris	100,00
<b>EUROPE</b>		
<b>Allemagne</b>		
Rexel GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland GmbH & Co KG	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland Verwaltungs GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Beteiligungs GmbH	Munich	100,00
Silstar Deuthschland GmbH	Emmerich	100,00
Hagemeyer Holding Deutschland GmbH	Munich	100,00
<b>Royaume-Uni</b>		
Rexel Senate Ltd	Potters Bar	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Potters Bar	100,00
Senate Group Ltd	Potters Bar	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Potters Bar	100,00
Rexel (UK) Ltd	Potters Bar	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Potters Bar	100,00
Parker Merchanting Limited	Potters Bar	100,00
WF Electrical Plc	Potters Bar	100,00
Newey & Eyre (C.I.) Ltd.	Guernsey	100,00
Warrior Ltd.	Potters Bar	100,00
H.A. Wills (Southampton) Ltd.	Potters Bar	100,00
Rexel UK Pension Trustees Ltd.	Potters Bar	100,00
A&A Security Technologies Limited	Potters Bar	100,00
Defiance Contractor Tools Limited	Potters Bar	100,00
J&N Wade Limited	Potters Bar	100,00
Clearlight Electrical Company	Potters Bar	100,00
Power Industries Limited	Potters Bar	100,00
<b>Suède</b>		
Rexel Sverige AB	Alvsjö	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00
<b>Autriche</b>		
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00
Schäcke Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
<b>Pays-Bas</b>		
B.V. Electrotechnische Groothandel J.K. Busbroek	Zwolle	100,00
Rexel Nederland B.V.	Gouda	100,00
Cosa Liebermann B.V.	Hoofddorp	100,00
Rexel Holding Netherlands B.V.	Hoofddorp	100,00
Hagemeyer Finance B.V.	Hoofddorp	100,00
Borsu International B.V.	Hoofddorp	100,00
<b>Italie</b>		
Rexel Italia SpA	Milan	100,00
<b>Espagne</b>		
ABM-Rexel SL	Madrid	100,00
Suministros Eléctricos Erka, S.L.	Renteria	100,00
<b>Belgique</b>		
Rexel Belgium S.A.	Zellik	100,00
Electro-Industrie en Acoustiek	Zellik	100,00
<b>Portugal</b>		
Rexel Distribuição de Material Eletrico S.A.	Lisbonne	100,00
<b>Irlande</b>		
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd.	Dublin	100,00
M Kelliher 1998 Ltd.	Tralee	100,00
Hagemeyer Industrial Ireland Ltd.	Limerick	100,00
Astrotek Ireland Limited	Dublin	100,00
<b>Suisse</b>		
Elektro Material AG	Zurich	100,00
Lichtexpress.ch SA	Bedano	100,00
<b>Luxembourg</b>		
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00
REXEL RE S.A.	Luxembourg	100,00
Rexel Holding Luxembourg	Luxembourg	100,00
<b>République Tchèque</b>		
Rexel CZ s.r.o.	Brno	100,00
<b>Slovaquie</b>		
Hagard. Hal, spol. Sr.o.	Nitra	100,00
<b>Hongrie</b>		
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Fót	100,00
<b>Slovénie</b>		
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00
<b>Pologne</b>		
Elektroskandia Polska S.A.	Poznan	100,00
<b>Russie</b>		
OOO Elektroskandia Rus	St. Petersburg	100,00
<b>Estonie</b>		
OÜ Elektroskandia Baltics	Tallinn	100,00
<b>Finlande</b>		
Rexel Finland Oy	Hyvinkää	100,00
<b>Norvège</b>		
Elektroskandia Norge AS	Oslo	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Oslo	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
<b>AMERIQUE DU NORD</b>		
<b>Etats-Unis</b>		
Rexel Holdings USA Corp.	Dallas	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00
Rexel Patriot Acquisition, LLC	Dallas	100,00
Consolidated Electrical Supply Limited	Dallas	99,99
General Supply & Services Inc.	Dallas	100,00
Gesco General Supply & Services Puerto Rico LLC	Shelton	100,00
<b>Canada</b>		
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	Mississauga	100,00
<b>ASIE OCEANIE</b>		
<b>Hong Kong RAS</b>		
Rexel Hong Kong Ltd	Kowloon	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	100,00
LuckyWell Int'l Investment LTD	Hong Kong	100,00
<b>Chine</b>		
Rexel Ouneng (Beijing) Technology Co. Ltd	Pékin	55,00
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co. Ltd	Pékin	65,00
Rexel Hualian Electric Equipment Commercial Co. Ltd	Shanghai	100,00
Zhejiang Huazhang Automation Equipment Co. Ltd	Huazhou	100,00
Rexel Integrated Solutions (Shanghai) Co., Ltd.	Shanghai	100,00
Rexel China Management Co. Ltd	Shanghai	100,00
Suzhou Xidian Co. Ltd	Suzhou	100,00
Beijing LuckyWell-ZN Electrical Co. Ltd	Pékin	100,00
Beijing ZhongHeng Hengxin Automation Co. Ltd	Pékin	100,00
Henan Qixin Automation Equipment Co. Ltd	Zhengzhou	100,00
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co. Ltd	Shanghai	100,00
LinElec Business Consulting (Shanghai) Limited	Shanghai	100,00
Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd	Shanghai	60,00
Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd.	Shanghai	60,00
<b>Inde</b>		
Yantra Automotion Private Limited	Pune	100,00
Rexel India Private Limited	Pune	100,00
A.D. Electronics Private Limited	Bombay	100,00
<b>Macau RAS</b>		
Gexpro Supply (Macau) Company Limited	Macau	100,00
<b>Corée</b>		
Gexpro korea Co. Ltd	Séoul	100,00
<b>Indonésie</b>		
P.T. Hagemeyer Cosa Liebermann	Jakarta	100,00
P.T. General Supply & Services Indonesia	Jakarta	100,00
<b>Malaysie</b>		
Rexel Luxlight SDN. BHD.	Kuala Lumpur	100,00
<b>Singapour</b>		
Rexel Singapore Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Rexel South East Asia Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Luxlight Pte, Ltd.	Singapour	100,00
Lenn International Pte. Ltd.	Singapour	100,00
<b>Thaïlande</b>		
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00
Rexel Quality Trading Co. Ltd	Bangkok	70,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
<b>Vietnam</b>		
Rexel Vietnam CO. Ltd	Ho Chi Minh Ville	100,00
<b>Australie</b>		
Rexel Holdings Australia Pty Ltd	Sydney	100,00
Rexel Electrical Supplies Pty Ltd	Sydney	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Sydney	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Sydney	100,00
Hagemeyer Holdings (Australia) Pty Ltd	Sydney	100,00
<b>Nouvelle-Zélande</b>		
Rexel New Zealand Limited	Auckland	100,00
Redeal Pensions Ltd	Auckland	100,00
<b>Royaume d'Arabie Saoudite</b>		
Rexel Services KSA LLC	Riyadh	100,00
Rexel Arabia Electrical Supplies LLC	Riyadh	65,00
<b>Emirats Arabes Unis</b>		
Redco FZE	Dubaï	100,00
Rexel Middle East FZE	Dubaï	100,00
Rexel Emirates LLC	Abu Dhabi	90,00

### III. Rapport des commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**Rexel**

Exercice clos le 31 décembre 2015

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rexel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation annuels, selon la méthode et les modalités décrites dans les notes 3.5 et 12.1 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que les données et les hypothèses utilisées. Nous avons vérifié que les notes 8 et 12.1 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée, notamment en ce qui concerne l'analyse de sensibilité.
- Votre société constitue des provisions couvrant ses engagements de retraite et autres avantages assimilés selon la méthode et les modalités décrites dans la note 3.11 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont été évalués avec l'assistance d'actuaire externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 21 aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.
- Votre société effectue également des estimations concernant, en particulier, l'évaluation des instruments financiers (notes 3.8.4 et 22), des provisions et passifs éventuels (notes 3.13, 20 et 27) et des impôts différés (notes 3.17 et 10). Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons également revu, par sondages, les calculs effectués par le groupe et vérifié que les notes annexes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 février 2016,

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Christian Perrier

Philippe Diu